



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

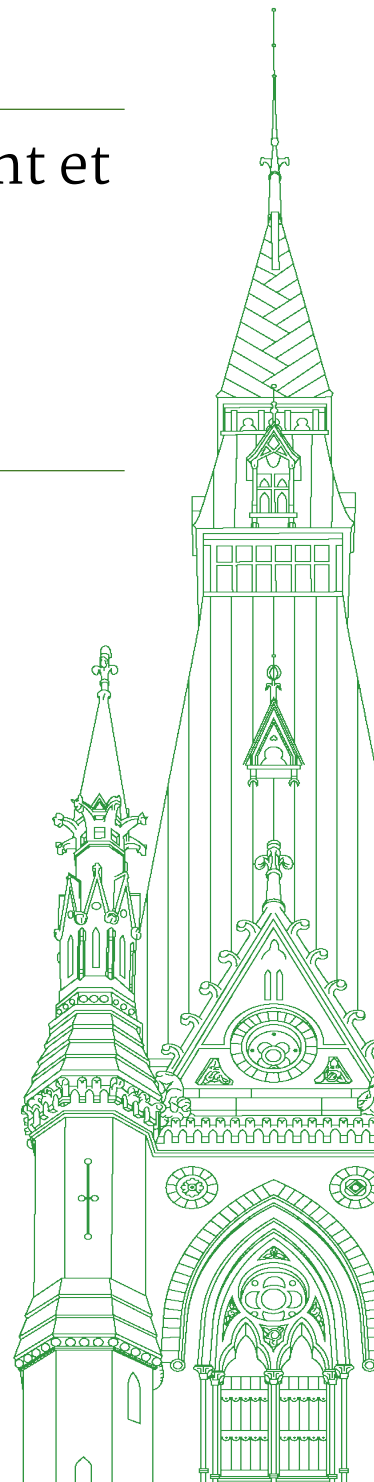
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le jeudi 23 octobre 2025

Président : Angelo Iacono



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 23 octobre 2025

• (1105)

[Français]

Le président (Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.)): Bonjour, collègues.

[Traduction]

Je vous souhaite la bienvenue à la neuvième réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Cette réunion se déroule sous forme hybride et est publique. Nous entendrons des témoins pendant les deux heures qu'elle durera.

Je prie les gens qui participent en personne de suivre les consignes de santé et sécurité relatives à l'utilisation des oreillettes. Elles sont inscrites sur les cartes disposées sur les tables.

[Français]

Le Comité reprend son étude sur l'efficacité, les améliorations possibles et la capacité du Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada.

[Traduction]

Je vous présente les témoins qui seront avec nous ce matin.

Nous accueillons Mme Rachel Doran, directrice exécutive chez Clean Energy Canada.

C'est un plaisir de vous avoir parmi nous.

Nous recevons également M. Renaud Brossard, vice-président, Communications, et M. Gabriel Giguère, analyste principal en politiques publiques, de l'Institut économique de Montréal.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue.

Chaque témoin dispose de cinq minutes pour faire son allocution d'ouverture. Cependant, le greffier m'a informé que les représentants de l'Institut économique de Montréal allaient se partager le temps de parole. Est-ce bien le cas?

Renaud Brossard (vice-président, Communications, Institut économique de Montréal): En fait, je suis le seul qui vais faire la présentation.

Le président: C'est parfait.

[Traduction]

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le président, j'ai une question rapide.

Une motion a été présentée il y a 35 jours en ce qui concerne la comparution de la ministre au sujet de son mandat et de ses priori-

tés. Je suis simplement curieux de savoir s'il y a du nouveau à ce sujet et si la ministre aura une heure à nous consacrer bientôt.

Le président: Nous serons informés de sa disponibilité d'ici le 24 octobre. Je vous reviendrai à ce moment-là.

Branden Leslie: Merci.

Le président: Merci.

[Français]

Madame Doran, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Rachel Doran (directrice exécutive, Clean Energy Canada): Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité.

[Français]

Le président: Pardonnez-moi. J'ai oublié de vous demander quelque chose.

[Traduction]

Je m'excuse de vous interrompre.

Préférez-vous l'anglais ou le français, madame Doran?

Rachel Doran: Je vais faire ma déclaration préliminaire en anglais et je serai heureuse de répondre à vos questions en français.

Le président: D'accord. Lorsque votre temps sera presque écoulé, je vous montrerai cette carte, ce qui vous indiquera qu'il vous reste une minute, après quoi je vous montrerai l'autre côté de la carte.

[Français]

Je ferai la même chose pour vous, monsieur Brossard.

[Traduction]

J'aimerais rappeler à mes chers collègues qu'ils doivent aussi prêter attention au moment où j'indiquerai qu'il reste une minute, afin de pouvoir s'adapter et poser une courte question appelant une réponse brève. Il arrive, hélas, que des questions prennent près des trois quarts de la minute, ce qui fait que je dois malheureusement interrompre le témoin dans sa réponse. Je vous laisse évaluer le temps qu'il vous restera pour obtenir une ou deux courtes réponses.

Merci beaucoup de votre collaboration.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Vous demandez à des politiciens d'être brefs.

Des voix: Ha, ha!

Le président: L'expérience nous apprend des choses, et oui, après 10 ans, j'ai appris.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Contrairement au temps, le vent est une énergie renouvelable.

[Français]

Le président: Je suis très content de voir qu'il y a une très bonne harmonie au Comité ce matin.

[Traduction]

Madame Doran, vous avez cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Je vous en prie.

Rachel Doran: Je remercie les membres du Comité. Bonjour.

Clean Energy Canada est un groupe de réflexion national basé à l'Université Simon Fraser, qui se concentre sur l'accélération de la transition vers l'énergie propre au pays.

Lorsque le Canada a lancé son plan de lutte contre les changements climatiques, en 2020, il s'est joint à une vague mondiale d'actions caractérisées par une solide coopération internationale, de faibles taux d'intérêt, une politique descendante et un accent particulier sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce travail a donné lieu à des progrès. Les politiques déjà en place à tous les paliers de gouvernement devraient entraîner une réduction des émissions de 24 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Cependant, comme une grande partie du reste du monde, le Canada se trouve maintenant à un point d'inflexion. D'une part, nous ne pouvons pas tourner le dos à la lutte contre les changements climatiques. Ce n'est plus seulement un impératif moral, mais aussi économique. Cette année, les deux tiers des investissements mondiaux dans l'énergie seront consacrés aux technologies propres. Les 10 plus importants partenaires commerciaux du Canada, mis à part les États-Unis, ont des engagements de carboneutralité et une tarification du carbone, et environ la moitié d'entre eux mettent en place des mécanismes d'ajustement à la frontière pour le carbone et des exigences nationales en matière de véhicules électriques. Par ailleurs, cette nouvelle ère exige une approche renouvelée, qui fait ressortir la façon dont les réductions des émissions peuvent également permettre de réduire les coûts pour les ménages et d'assurer la compétitivité du Canada, mais pour cela, il faut un regroupement, et non pas un repli, avec un nouvel accent sur l'action maintenant, plutôt que sur l'ambition pour l'avenir.

Une nouvelle approche devrait reposer sur les principes suivants.

Premièrement, au Canada, notre devise doit être « Électrifie, chéri, électrifie ». La transition est déjà en cours. Une voiture sur quatre vendue dans le monde cette année sera électrique. Les énergies renouvelables, comme le solaire, l'éolien et l'hydroélectricité, constituent maintenant plus du tiers de l'offre d'électricité à l'échelle mondiale, devançant le charbon, et elles devraient répondre à 95 % de la croissance de la demande d'ici 2027. Les investissements dans les technologies propres sont supérieurs de 50 % aux dépenses totales pour le pétrole, le gaz et le charbon à l'échelle mondiale. Tout cela s'explique par le fait que l'électricité est environ trois fois plus efficace que les combustibles fossiles et que son coût baisse à mesure que l'échelle augmente, l'électrification devenant de plus en plus un choix économique.

Le Canada a ce qu'il faut pour être un chef de file dans ce nouvel environnement: un climat d'investissement stable, une énergie propre, des ressources naturelles abondantes, une capacité d'innovation et une main-d'œuvre qualifiée. Selon une projection de 2021 concernant le secteur canadien de l'énergie propre, celui-ci devrait représenter 107 milliards de dollars du PIB d'ici 2030, avec 58 milliards de dollars en investissements et 600 000 emplois.

Les investissements dans l'énergie propre rapportent également davantage. Chaque dollar investi dans des bâtiments verts entraîne la création de 2,8 fois plus d'emplois que celui investi dans les combustibles fossiles, et 1,5 fois plus dans le cas de l'énergie solaire.

Au cours des cinq prochaines années, nous devons mettre l'accent sur les technologies qui sont déjà prêtes à être mises en œuvre, et nous devons assurer leur mise à l'échelle, tout en aidant les industries stratégiques à se réorienter pour demeurer concurrentielles dans ce virage mondial. Pour ce faire, il faudra un soutien stratégique approprié, notamment de nouvelles mesures d'aide aux consommateurs, comme des subventions et des prêts pour les aider à adopter les véhicules électriques et les thermopompes, ainsi que des codes du bâtiment mis à jour pour s'assurer que nous bâtissons maintenant en fonction de cet avenir électrifié. Le gouvernement fédéral peut également contribuer à la modernisation et à l'expansion des réseaux électriques en mettant la dernière main au crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre, en tirant parti de la Banque de l'infrastructure du Canada et en traitant un réseau canadien unifié comme un projet d'édification nationale moderne.

Deuxièmement, nous devons prioriser une courte liste de politiques rentables à impact élevé, qui peuvent contribuer à faire le gros du travail. Au cours de la dernière décennie, le Canada a mis en place un cadre réglementaire solide. Nous devons en tirer parti, et non pas le démanteler, mais nous pouvons nous concentrer sur les politiques qui contribuent le plus à la réduction des émissions ainsi qu'à la compétitivité et aux économies de coûts pour les Canadiens. Cela signifie qu'il faudra renforcer la tarification du carbone dans le secteur industriel, l'outil le plus rentable dont nous disposons, et appuyer les investissements propres dans des projets comme celui de la société minière Agnico Eagle dans le Nord de l'Ontario. La finalisation de la réglementation sur le méthane peut offrir un moyen rapide et peu coûteux de réduire les émissions de l'un des gaz à effet de serre les plus nocifs à court terme. Le maintien de la norme en ce qui a trait à la disponibilité des véhicules électriques, même avec des cibles à long terme légèrement réduites, peut entraîner la réduction des émissions dans l'un des secteurs les plus polluants, tout en permettant aux Canadiens d'économiser des milliers de dollars à la pompe. Le Règlement sur l'électricité propre est essentiel pour envoyer un signal au marché, afin de s'assurer que l'énergie utilisée pour nous brancher est verte, au fur et à mesure de l'électrification des ménages et des industries.

Troisièmement, nous devons créer une dynamique en mettant à jour la façon dont nous mesurons le succès. Les cinq prochaines années doivent être définies par des solutions et des résultats concrets. Nous devons nous engager dans la transition énergétique avec un sentiment d'optimisme et d'accomplissement, des années de recherche sur l'opinion publique ayant démontré que les Canadiens se soucient davantage des gains réalisés que de ce qui n'est supposé pas à leur portée. Au cours des cinq prochaines années, nous devons nous efforcer de compléter ces cibles d'émissions par des mesures claires et tangibles qui seront pertinentes pour les Canadiens, comme le nombre de thermopompes dans les maisons, le nombre de kilomètres de lignes de transport construites et l'exploitation de mines de minéraux critiques d'ici 2030, ainsi que la somme des investissements directs étrangers dans l'économie propre.

● (1110)

Cela dit, nous continuons d'avoir besoin d'objectifs réalisables et fondés sur la science pour 2035. L'objectif unique de carboneutralité peut se substituer dangereusement à l'action immédiate, les actions tardives pouvant entraîner des coûts plus élevés. Nous ne profiterons pas des occasions qui s'offrent et nous ne serons pas à la hauteur de nos obligations climatiques en agissant moins. Il est maintenant temps de bâtir, d'innover et de veiller à ce que le Canada conserve sa place en tant que superpuissance de l'énergie propre dans un monde qui évolue rapidement, parce que l'avenir est à nos portes.

Le président: Merci, madame Doran, de votre déclaration préliminaire.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Brossard.

Renaud Brossard: Bonjour à tous et à toutes.

Je tiens à vous remercier de nous avoir invités à témoigner. Mon collègue Gabriel Giguère et moi-même sommes très heureux d'être ici afin de discuter de certaines politiques adoptées par le gouvernement canadien pour des motifs environnementaux et des effets anticipés que ces politiques auront sur l'économie, en particulier sur les familles, les travailleurs et les consommateurs canadiens qui la composent.

Sous le motif de la protection de l'environnement, le gouvernement fédéral a adopté une série de nouvelles lois et mis en place une panoplie de nouvelles normes et de nouveaux règlements qui ont une incidence directe sur le quotidien des Canadiens et des Canadiennes, que ce soit en leur qualité de consommateurs, de travailleurs ou de contribuables.

Parmi les mesures mises en avant, l'une des plus coûteuses pour le consommateur est aujourd'hui mise sur pause, alors que le gouvernement fédéral prend le temps de la réviser. Je parle ici de la norme sur la disponibilité des véhicules électriques ou, comme elle est plus communément appelée, l'interdiction graduelle des véhicules à essence. Largement considérée comme irréaliste par les Canadiens et les Canadiennes, cette norme impliquerait de restreindre progressivement la vente de véhicules à essence jusqu'à ce que ceux-ci ne puissent plus être achetés neufs par les consommateurs, et ce, sur un horizon de 10 ans.

Outre le fait que les véhicules électriques qui les remplaceraient coûtent beaucoup plus cher à l'achat, soit autour de 6 720 \$ de plus pour une berline ou 11 490 \$ de plus pour un véhicule utilitaire sport, selon les calculs du directeur parlementaire du budget, le gouvernement fédéral, en adoptant une telle interdiction, a omis de considérer la capacité des réseaux électriques provinciaux à faire face à l'augmentation de la demande électrique qui en découle. Selon certaines estimations, une telle mesure pourrait accroître la demande en électricité de 7,5 à 15,3 % et imposerait des dépenses allant jusqu'à 294 milliards de dollars pour la mise à niveau des réseaux et des installations de production des compagnies d'électricité du pays.

Soyons clairs, ces 294 milliards de dollars de dépenses additionnelles, ce sont les entreprises et les familles canadiennes reliées aux réseaux électriques qui les absorberont en hausses tarifaires, si l'interdiction de vente des véhicules à essence est maintenue.

● (1115)

Les Canadiens ne sont pas que des consommateurs. Ce sont aussi des travailleurs et des contribuables, pour ne nommer que deux autres des étiquettes qui leur sont apposées.

Sur ces pans, l'adoption d'une politique de plafonnement des émissions dans le secteur énergétique canadien a été particulièrement dommageable et elle n'offre aucun bénéfice concret pour les Canadiens et les Canadiennes. Qu'une tonne de CO₂ soit émise par le secteur canadien de l'énergie ou lors de la fabrication d'un nouvel avion dans les installations de Bombardier, à Mirabel, son effet demeure le même. Pourtant, en ce moment, le gouvernement traite ces deux activités différemment, en plafonnant l'une et en laissant libre cours aux projets de l'autre.

Dans le contexte du marché mondial de l'énergie dans lequel nos entreprises évoluent, ni le gouvernement fédéral canadien ni les entreprises canadiennes n'ont d'effet sur la demande globale en énergie. Chaque baril de pétrole canadien ou chaque mètre cube de gaz canadien qui reste dans le sol, résultant d'une législation ou d'un règlement, est systématiquement remplacé par un équivalent en provenance d'autres pays producteurs, tels la Russie, l'Iran et le Venezuela, qui, eux, ne sont pas soumis au strict environnement réglementaire canadien.

De telles politiques bloquent la croissance de l'industrie énergétique canadienne et ont un coût important. Elles empêchent la création d'emplois bien rémunérés d'un océan à l'autre et, par le fait même, l'obtention de revenus fiscaux importants pour les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada. Autrement dit, il s'agit d'une politique qui n'a que des coûts sans offrir de bénéfices.

Bien que le gouvernement actuel ait déjà fait quelques bons pas pour redonner un peu de vigueur à l'économie canadienne, en mettant en veilleuse certaines des politiques les plus dommageables des dernières années, on ne peut qu'espérer qu'il ira plus loin et profitera de l'occasion pour réformer le processus d'approbation brisé, qui nous empêche de mener de grands projets. Si le projet de loi C-5 aide un peu, il serait préférable que le Canada se dote d'un processus d'approbation qui soit rapide par défaut plutôt que par exception.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brossard.

Nous allons maintenant commencer le premier tour de questions. La parole sera à une députée du Parti conservateur du Canada.

[Traduction]

Madame Anstey, vous avez la parole pour six minutes. Je vous en prie.

Carol Anstey: Merci.

J'aimerais adresser mes questions à l'un ou l'autre des témoins de l'Institut économique de Montréal.

Il y a eu beaucoup de discussions au sein du Comité sur le plafond d'émissions pétrolières et gazières, surtout en ce qui concerne les termes utilisés et la question de savoir s'il s'agit ou non d'un plafond de production. Je me demande si l'un d'entre vous aimerait parler de cela au Comité, étant donné que vous avez mentionné avoir examiné les politiques adoptées sous le gouvernement actuel. Quel est votre avis à ce sujet?

[Français]

Gabriel Giguère (analyste principal en politiques publiques, Institut économique de Montréal): Le plafonnement des émissions va évidemment réduire la production. Il y aura également des répercussions très importantes sur le plan économique. Selon le directeur parlementaire du budget, il s'agira d'une diminution du produit intérieur brut de plusieurs milliards de dollars d'ici 2032, et ça concerne 40 000 emplois de très grande qualité. Je pense que tout le monde ici sait que la rémunération des emplois dans le secteur gazier et pétrolier est très bonne et s'élève à environ 150 000 \$ par année.

Pour répondre à votre question, madame Anstey, si on plafonne les émissions, le Canada va effectivement réduire sa production. Ce qu'on est en train de faire avec ce type de politique publique fédérale, c'est d'interdire une certaine partie de la production. Cette production sera alors faite ailleurs, au Qatar ou au Venezuela, par exemple. Ainsi, les Canadiens et les Canadiennes d'ici ne pourront pas profiter de ces très bons emplois.

Malheureusement, le Canada n'aura aucun impact sur la demande mondiale.

[Traduction]

Renaud Brossard: Je pourrais peut-être ajouter quelque chose à ce que mon collègue vient de dire. La raison pour laquelle le directeur parlementaire du budget dit que cela entraînera la perte de 40 300 emplois en 2032, selon le scénario cité en exemple, c'est qu'il s'agira d'un plafonnement de la production. Il y aura un plafond sur la production canadienne. Comme nous l'avons mentionné, cela n'aura aucun effet sur la demande mondiale. Si nous plafonnons la production canadienne, quelqu'un d'autre comblera ce vide. Ce pourrait être la Russie, l'Iran, le Venezuela, le Qatar ou n'importe quel pays producteur de pétrole. Ces emplois seront tout simplement transférés là-bas au lieu de rester au Canada, en raison du nombre de barils perdus à cause de la réglementation.

Carol Anstey: Merci.

J'aimerais poursuivre dans la même veine. Je me demande si vous pouvez expliquer, pour les Canadiens ordinaires qui ne connaissent peut-être pas les termes techniques, ce que cela signifie du point de vue de l'impact réel sur les collectivités, surtout dans les régions qui dépendent fortement de ce secteur. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

• (1120)

Renaud Brossard: Absolument.

Lorsqu'il est question d'une perte de potentiel économique de 20,5 milliards de dollars pour le Canada, il s'agit de notre PIB. Le PIB n'est pas seulement un chiffre représentant les profits des sociétés et ce genre de choses. Il représente les salaires des gens, l'argent qui est dépensé dans les entreprises locales de ces collectivités, ainsi que, plus généralement, les possibilités qui en découlent pour les gens qui étudient dans des domaines comme l'ingénierie et la pétrochimie. Cette perte de 20,5 milliards de dollars du PIB est constituée à la fois d'une perte de rentabilité pour les entreprises canadiennes, mais aussi, et je pense que c'est le plus important, d'une perte en ce qui concerne les salaires des travailleurs dans ces domaines et les petites entreprises qui dépendent de l'argent dépensé par ces travailleurs et d'autres.

Carol Anstey: Pour faire suite à votre réponse, vous parlez de l'impact direct, mais seriez-vous d'accord pour dire qu'il y a aussi un impact indirect qui va plus loin, en ce qui concerne le démarrage

de nouvelles petites entreprises? Je me demande si vous pouvez nous en dire davantage sur les répercussions indirectes que cela aura sur nos collectivités.

Renaud Brossard: Il est difficile de calculer correctement l'impact indirect. Il est difficile de déterminer où arrêter le calcul. Bien sûr, c'est quelque chose qui aura un impact et c'est une chose à laquelle beaucoup de gens ne pensent pas. Ils ne pensent qu'aux collectivités où se déroulent des activités pétrolières et gazières, mais des emplois sont touchés partout au pays. Il y a des emplois dans le secteur pétrolier et gazier, ou des emplois indirectement associés à ce secteur partout au pays, que ce soit dans l'industrie des services ou dans le secteur manufacturier qui soutient l'industrie énergétique du pays. Bien sûr, il y a des travailleurs qui vont et viennent, mais il y a aussi tout un écosystème qui soutient ces emplois.

Puis, évidemment, il y a l'effet sur les entreprises locales. Si le secteur pétrolier et gazier cesse ses activités dans une localité, le restaurant de cette même localité aura moins de clients, tout comme l'épicerie. Toutes ces autres entreprises subiront elles aussi cet effet.

Carol Anstey: Merci. Je pense que ce sont tous des points très importants.

Je voulais également insister un peu plus sur le potentiel que cela présente pour la viabilité à long terme du secteur énergétique canadien. Pouvez-vous nous parler de cela?

Renaud Brossard: Absolument. Est-ce en ce qui concerne l'obligation relative aux véhicules électriques, ou s'agit-il plutôt du plafond d'émissions? Les deux seraient problématiques pour le secteur de l'énergie au Canada.

Carol Anstey: Ma question portait précisément sur le plafond d'émissions, mais n'hésitez pas à parler de l'un ou l'autre.

Renaud Brossard: Je suis très heureux de le faire.

Pour ce qui est du plafond d'émissions et de son incidence sur l'énergie au Canada, nous savons que cette dernière occupe une place importante dans notre économie. C'est une industrie importante. C'est aussi une industrie qui génère de la richesse et qui nous permet d'exporter. Elle a également des répercussions sur un grand nombre de nos collectivités des Premières Nations, le secteur pétrolier et gazier étant l'un de leurs seuls employeurs, dans certains cas, mais aussi l'un des meilleurs employeurs en ce qui concerne les revenus.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Fanjoy, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

Bruce Fanjoy: Je remercie les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Doran.

À votre avis, où le Canada devrait-il concentrer ses investissements en matière d'électrification et d'infrastructures nécessaires pour l'appuyer?

Rachel Doran: Le Canada a un rôle important à jouer à deux égards. Il doit d'abord attirer des investissements au Canada et stimuler ces industries qui, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, joueront un rôle de plus en plus important à l'échelle mondiale, peu importe la direction que prendra le Canada. Il faut veiller à avoir un réseau électrique structuré, en vue de stimuler les investissements et la production industrielle ici au Canada.

Comme l'a également mentionné mon collègue dans ses observations, cela est aussi important pour l'abordabilité pour les ménages et la sécurité énergétique. Certaines des technologies que je décris... En ce qui concerne les véhicules électriques, nous avons réalisé de nombreuses études sur le coût total d'en posséder un. La dernière fois que nous avons examiné ces chiffres, nous avons constaté que les Canadiens pouvaient économiser en moyenne 3 000 \$ par année pendant toute la période où ils possèdent un tel véhicule. Cette économie pourrait atteindre 30 000 \$.

Ces chiffres varient selon les soutiens disponibles, mais il est prouvé statistiquement que l'électricité coûte moins cher que l'essence. Il est vraiment important que le gouvernement réfléchisse aussi à l'autre aspect de la question et à la façon de veiller à ce que les ménages canadiens profitent de cela. Il est prouvé qu'ils cherchent à obtenir le soutien du gouvernement pour pouvoir profiter de la transition énergétique à l'échelle mondiale et passer à l'électrification.

Je pense qu'en s'appuyant sur le genre d'industries qui, de toute évidence... De nombreuses études ont examiné notre potentiel de valeur ajoutée dans le secteur forestier et l'importance des minéraux critiques pour un certain nombre d'industries énergétiques vertes. Le Canada a beaucoup à offrir. Cela ne se limite pas à une chaîne d'approvisionnement, mais englobe plusieurs. Nous devons vraiment examiner certains des domaines où le Canada peut utiliser ses capacités d'innovation, sa main-d'œuvre et son avantage en amont.

• (1125)

Bruce Fanjoy: Ma prochaine question s'adresse encore à Mme Doran. Vous avez mentionné que le Climate Change Committee du Royaume-Uni a constaté que, selon son expérience, le coût pour atteindre la carboneutralité avait diminué de 75 %. Quelles leçons le Canada peut-il tirer de l'expérience du Royaume-Uni ou d'autres pays dans la révision de ses projections de coûts?

Rachel Doran: Je pense que ce qui ressort à l'échelle mondiale, c'est l'ampleur des changements survenus au cours des cinq dernières années dans le coût des technologies individuelles, des études comme l'analyse de Bloomberg montrant une baisse de plus de 85 % du prix des batteries lithium-ion entre 2013 et 2024. Nous avons vu le coût de choses comme l'énergie éolienne et solaire diminuer jusqu'à 90 % entre 2010 et 2024, ce qui change la donne.

J'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire qu'il ne s'agit pas d'un impératif moral, mais plutôt économique. Il est question à la fois d'avantages pour les ménages et de l'envol de ce genre de technologie, non seulement parce qu'elle pourrait être nécessaire en vertu d'une réglementation nationale particulière, mais parce que c'est la plus concurrentielle. Dans la plupart des marchés autour du monde, l'énergie solaire photovoltaïque ou éolienne est maintenant la nouvelle source d'électricité disponible la moins chère.

Ce sont là quelques-uns des chiffres et des statistiques qui sous-tendent les études du Climate Change Committee du Royaume-Uni. Lorsqu'il compare la situation actuelle à celle qui prévalait il y a

cinq ans, plus particulièrement en ce qui a trait au coût du respect de certains règlements et exigences, il constate que, compte tenu des conditions économiques actuelles, la réalité a changé. Certains aspects sont radicalement différents d'il y a cinq ans.

Bruce Fanjoy: J'ai une question pour M. Brossard.

J'ai écouté vos arguments au sujet des emplois dans le secteur pétrolier et gazier. Je comprends cela. Nous dépendons de cette énergie et nous continuerons de le faire pendant un certain temps au cours de cette transition. Je pense que les arguments concernant les emplois directs et indirects auraient pu être ceux utilisés pour défendre l'industrie du charbon au siècle dernier.

J'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi, selon vous, la situation est différente cette fois-ci, pourquoi nous ne devrions pas avoir une attitude ambitieuse concernant de meilleures technologies, et comment cela influe sur notre économie à long terme.

Renaud Brossard: À l'Institut économique de Montréal, nous sommes agnostiques en ce qui concerne le type d'énergie à utiliser. Nous comprenons qu'il y a une demande d'énergie et que cette demande sera comblée d'une façon ou d'une autre.

La différence, c'est qu'une grande partie de l'élimination progressive du charbon n'était pas autant le résultat d'obligations imposées par le gouvernement que du fait que des sources plus efficaces ont été mises en place et que les choses ont progressivement changé.

L'une des meilleures façons dont le Canada pourrait contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre — c'est ce qu'a dit la Banque Nationale — serait d'améliorer les installations d'exportation du gaz naturel, afin que nous puissions remplacer une grande partie de la nouvelle production de charbon en Inde par du gaz naturel canadien à combustion propre. Il y a beaucoup à dire sur les avantages que cette industrie peut apporter.

Bruce Fanjoy: Vous avez mentionné que le charbon a été éliminé progressivement en raison de solutions plus efficaces. Il a été démontré que l'électricité est jusqu'à trois fois plus efficace que les combustibles fossiles et qu'elle est de plus en plus abordable et accessible pour les Canadiens. Si l'abordabilité est importante pour les Canadiens, pourquoi ne pas prendre des mesures ambitieuses pour électrifier notre consommation d'énergie?

Renaud Brossard: C'est une excellente question et je vous remercie de l'avoir posée.

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre.

[Français]

Monsieur Brossard, le temps de parole est malheureusement écoulé. Vous pourrez répondre à cette question lors d'une autre intervention.

Monsieur Bonin, la parole est à vous pour six minutes.

• (1130)

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres.

Madame Doran, vous êtes spécialiste des énergies vertes, entre autres. Selon vous, du pétrole peut-il être vert? Le premier ministre parle de « pétrole décarboné », pensez-vous qu'il s'agit de quelque chose de possible?

Rachel Doran: Merci beaucoup de la question.

[Traduction]

Je pense que notre organisation se concentre beaucoup sur le potentiel et les possibilités de l'électricité et sur le rôle qu'elle devrait jouer dans notre économie, tant du point de vue de la décarbonation que du point de vue économique. Je crois qu'il a été prouvé qu'à l'échelle mondiale, les responsables cherchent des raisons économiques de revenir en arrière en ce qui a trait à l'électrification. Cette dernière peut être carboneutre. Elle peut avoir plusieurs utilités différentes, alors que peu importe ce que vous faites avec un combustible fossile, vous pouvez réduire les émissions, mais vous ne pouvez pas les éliminer.

Je répète que notre organisation met beaucoup l'accent sur l'électricité en raison des possibilités qu'elle offre de répondre à la demande de façon rentable, de son efficacité énergétique et de sa capacité d'accomplir la grande majorité de ce que nous ont permis les combustibles fossiles dans le passé.

[Français]

Patrick Bonin: Selon l'Institut économique de Montréal, entre autres, une norme zéro émission est irréaliste. Pouvez-vous établir des comparaisons avec ce qui se fait de mieux dans le monde et qui pourrait inspirer le Canada concernant les normes zéro émission pour les véhicules.

Rachel Doran: Encore une fois, je vous remercie de la question.

[Traduction]

Je dirais qu'une chose sur laquelle nous mettons l'accent — et c'est pourquoi j'ai vraiment insisté sur les cinq prochaines années dans mon exposé —, c'est que nous pouvons faire tellement de choses aujourd'hui de façon rentable. Je pense que l'un des défis liés aux conversations sur les émissions, c'est que nous avons tendance à mettre l'accent sur les 10 % restants plutôt que sur les 90 % pour lesquels nous avons des solutions rentables. Nous avons les technologies, et elles sont prêtes à être utilisées. Il suffit de les mettre à l'échelle.

L'objectif de notre organisation est vraiment de réfléchir à la façon dont nous pouvons amplifier le rôle de l'électricité dans les maisons et les immeubles au Canada, au profit des consommateurs et des ménages canadiens. Comment pouvons-nous l'utiliser pour attirer des industries qui seront de plus en plus concurrentielles, compte tenu de cette nouvelle révolution au chapitre des technologies électriques que nous voyons partout dans le monde?

Je pense, en tout respect pour votre question, que nous connaissons la réponse pour atteindre 95 %. À mon avis, c'est l'une des raisons pour lesquelles il est important de ne pas se concentrer uniquement sur 2050 ou sur le genre de solutions finales qui pourraient être remises en question dans 20 ans. Nous avons 90 % des solutions, et il suffit de les déployer.

[Français]

Patrick Bonin: Vous avez parlé des avantages et de l'évolution des énergies solaire et éolienne, entre autres. Quand on parle des possibilités d'électrification, comment compareriez-vous les énergies solaire et éolienne avec l'énergie nucléaire, par exemple? Je parle de nouveaux projets.

[Traduction]

Rachel Doran: Je suis convaincue de cela. La majeure partie de l'approvisionnement au Canada est vraiment axée sur ce qui peut être fait de façon rentable pour accroître la production de nos ré-

seaux. Bien que nous ayons de l'énergie nucléaire dans le cadre de notre réseau actuel d'électricité non émetteur, lorsque l'on examine les chiffres au niveau du coût pur des énergies éolienne et solaire — c'est-à-dire le coût de l'énergie —, et des études ont été menées en Ontario et en Alberta dès 2023, on constate au Canada, comme dans le reste du monde, que ces énergies deviennent de plus en plus la source d'électricité la moins coûteuse. C'est pourquoi, au fur et à mesure que le coût des batteries diminue, nous constatons que cela fait augmenter les achats au Canada et dans le monde, du fait qu'il s'agit de la façon la moins coûteuse de produire de l'électricité.

L'énergie nucléaire représente déjà une importante capacité de base au Canada, mais en ce qui concerne les nouveaux projets, elle ne semble généralement pas atteindre le même seuil de coût. Des choses comme les petits réacteurs modulaires sont mises à l'essai au Canada, et il a été prévu par l'Agence internationale de l'énergie, ainsi que par d'autres, que le nucléaire fournira une petite partie de l'électricité dont nous aurons besoin d'ici 2050. Cependant, sur le plan du coût pur, on est réellement en train d'estimer comment les énergies renouvelables pourraient récupérer cette part du lion à l'échelle mondiale et comment on pourrait utiliser des technologies comme les batteries pour fournir une énergie stable.

[Français]

Patrick Bonin: Selon la rumeur, le Règlement sur l'électricité propre pourrait être abandonné. Pouvez-vous nous parler de l'importance de ce règlement?

• (1135)

[Traduction]

Rachel Doran: Le Règlement sur l'électricité propre a envoyé un important message aux acteurs du marché partout au Canada, ce qui a vraiment encouragé les services publics, les provinces et d'autres à envisager les avenues les moins coûteuses et les plus efficaces pour essayer de réduire les émissions dans le secteur de l'électricité. Le règlement n'atteint pas l'objectif de carboneutralité dans sa forme actuelle, mais il fournit un signal qui encourage vraiment à tirer parti de choses comme les ressources énergétiques distribuées, dont il a été prouvé qu'elles joueront un rôle très important dans nos réseaux à l'avenir. Nous allons utiliser des choses comme les véhicules électriques branchés dans nos entrées pour alimenter nos maisons et nous allons essayer de trouver d'autres solutions plus créatives.

C'est l'une des façons dont ce règlement peut aider à créer un réseau comportant des caractéristiques d'avenir et non du passé.

[Français]

Patrick Bonin: Si je comprends bien, vous considérez qu'il est important de conserver ce règlement.

Le président: Merci, madame Doran.

La parole est maintenant à M. Leslie pour cinq minutes.

[Traduction]

Branden Leslie: Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent à M. Brossard et à M. Giguère.

Dans un rapport antérieur, l'Institut économique de Montréal a qualifié la cible de 2050 des libéraux en matière de carboneutralité de non-sens économique.

J'espère que vous pourrez décortiquer un peu une déclaration comme celle-là et nous expliquer exactement les raisons pour lesquelles cela a été dit.

Renaud Brossard: Absolument. Je vous remercie de la question.

Je pense qu'une bonne partie de la réponse est liée à certains éléments dont nous avons parlé dans notre exposé. Si nous examinons des choses comme l'obligation relative aux véhicules électriques, par exemple, les Canadiens sont très clairs. Nous les avons sondés à ce sujet. Ils trouvent irréaliste l'obligation de vendre uniquement des véhicules électriques d'ici 2035.

C'est en partie à cause de nos infrastructures électriques. Si nous voulons imposer quelque chose de ce genre, il nous faudra accroître beaucoup notre capacité de production. Selon certaines estimations, qu'il faudra entre 7,5 et 15,3 % de capacité de production supplémentaire.

La capacité de production n'est pas la seule chose. Nous avons également besoin d'une plus grande capacité de transport des centrales vers les foyers. Nous avons aussi besoin d'un réseau électrique amélioré. Selon certaines estimations, cela pourrait coûter 294 milliards de dollars.

Je ne sais pas pour vous, mais la dernière fois que j'ai examiné le budget fédéral, je n'ai pas vu de réserve de 294 milliards de dollars. Je ne vois pas de telles sommes au niveau provincial non plus. Il s'agira d'un coût important qui sera assumé par les consommateurs d'électricité de toutes les provinces, au fur et à mesure que ce changement se produira. C'est pourquoi nous disons qu'il s'agit d'un non-sens économique.

Il y a une foule d'autres choses. Je pense que le plafond d'émissions est un autre exemple où nous nous privons de beaucoup d'emplois très bien rémunérés, avec très peu d'effet — en fait, aucun effet — sur la demande mondiale pour ces énergies. Essentiellement, c'est comme si nous exportions simplement des emplois bien rémunérés vers d'autres pays qui ne veulent pas adopter de lois pour abolir cette industrie.

Je pourrais continuer, mais ce sont là quelques-uns des exemples les plus frappants.

Branden Leslie: Je vais revenir sur l'énorme chiffre de 294 milliards de dollars.

Pourriez-vous nous dire si les libéraux fédéraux ont déjà calculé le montant total d'argent qu'il faudrait pour vraiment atteindre la carboneutralité d'ici 2050?

[Français]

Gabriel Giguère: Je ne le pense pas, en fait. Un des grands problèmes relatifs au mandat des véhicules électriques ou à l'interdiction graduelle des véhicules à essence, c'est justement que le gouvernement est allé de l'avant en établissant ce type de règlement. Toutefois, on n'a aucune idée de sa faisabilité dans l'ensemble des provinces.

On sait que certaines provinces comme l'Alberta et autres misent beaucoup sur certains types d'énergie et que ça vient également interférer avec d'autres règlements fédéraux. Si vous avez quelque chose comme le mandat de vente des véhicules électriques qui va pousser la production à la hausse, mais que vous avez en parallèle le Règlement sur l'électricité propre qui vous oblige à changer la composition de l'électricité de votre province, vous arrivez à des

conséquences inattendues et à des politiques irréalistes, disons-le très clairement.

Il faut faire attention. Ça coûte énormément cher. Le coût marginal de production d'un kilowatt d'électricité est beaucoup plus cher qu'auparavant. Par exemple, au Québec, on payait en moyenne 2 ou 3 ¢ le kilowatt tandis qu'aujourd'hui, on le paie environ 11 ou 12 ¢ quand on ajoute le transport et la distribution. Il faut faire attention à ce type de politique parce qu'au bout du compte, c'est le consommateur canadien et québécois qui va payer.

[Traduction]

Branden Leslie: Oui, merci de la question.

À mon avis, les libéraux devraient faire preuve de plus de transparence au sujet de ce qu'il en coûtera aux Canadiens de concrétiser toutes ces idées, comme la réglementation imminente sur l'énergie propre dont vous avez parlé.

Je crois que nous devons accroître notre capacité. Il est certain que le Manitoba va atteindre sa pleine capacité très bientôt et qu'il devra accroître sa production d'électricité grâce à divers types d'énergie.

Compte tenu à la fois de la réglementation imminente sur l'énergie propre et des 294 milliards de dollars pour faciliter la généralisation de l'utilisation de VE dans tout le pays, je n'ai aucune idée de... Cela représente près de 10 % de notre PIB total. Comment les entreprises de services publics ou les gouvernements fédéral et provinciaux sont-ils censés financer cela? Mais surtout, comment les Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts en ce moment vont-ils faire pour payer la note?

● (1140)

[Français]

Gabriel Giguère: C'est un des grands problèmes. Comme le coût marginal de production est plus élevé, ce sont les consommateurs qui vont payer pour cette augmentation de la production qui, il faut le dire, est en partie artificielle. Le gouvernement dit qu'il va obliger les Canadiens et les Canadiennes à acheter un véhicule neuf électrique, mais quand on demande à ces derniers s'il s'agit d'une réglementation qu'ils veulent, la majorité d'entre eux disent que non. Deux Canadiens sur trois nous disent que la réglementation n'est pas réaliste.

Par ailleurs, plus fondamentalement, on parle du Manitoba, où il y a une explosion de la demande d'électricité. C'est la même chose au Québec, en Colombie-Britannique et en Ontario. Non seulement cette augmentation est artificielle, mais il y a aussi un coût de renonciation. Si l'électricité sert à ça contre la volonté des Canadiens et des Canadiennes, c'est problématique, parce qu'on renoncera à des possibilités de développement économique. Au Québec, plusieurs projets ont été refusés. La même chose risque de se produire dans les autres provinces canadiennes, et ce sont les travailleurs canadiens et québécois qui en écoperont.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Giguère.

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour cinq minutes.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Doran, l'organisation que vous représentez, Clean Energy Canada, sert de secrétariat au Groupe de travail pour l'unité de l'économie propre canadienne. Pouvez-vous nous expliquer ce que fait ce groupe de travail?

[Traduction]

Rachel Doran: Nous travaillons actuellement avec un groupe de travail composé d'organisations engagées dans la transition vers les énergies propres. Cela comprend les produits forestiers, les technologies propres, les énergies renouvelables produites partout au pays, les métaux des batteries et la mobilité électrique.

Il est très important de reconnaître, entre autres, que l'économie propre a jusqu'à maintenant été un secteur qui diffère peut-être des secteurs plus traditionnels, mais qui est en croissance. C'est un phénomène émergent, et il y a beaucoup d'intérêts parallèles. Je sais que vous allez discuter aujourd'hui avec d'autres organisations qui travaillent avec les entreprises et les travailleurs de ce nouveau secteur. Il joue un rôle de plus en plus important dans l'évolution de l'économie et des secteurs d'activité canadiens.

[Français]

Eric St-Pierre: Clean Energy Canada a produit un rapport intitulé « The World Next Door ». Pouvez-vous transmettre une copie de ce rapport à notre comité?

Pouvez-vous me parler des possibilités qui seraient engendrées par la création d'une économie propre au Canada?

[Traduction]

Rachel Doran: Je me ferai un plaisir de fournir un exemplaire du rapport au Comité.

Nous avons commencé cette étude par un examen des possibilités à l'échelle mondiale. C'est là que nous avons constaté, en analysant la situation des partenaires commerciaux non américains du Canada, qu'ils se sont tous engagés à atteindre la carboneutralité et qu'ils ont tous des systèmes de tarification du carbone. La moitié d'entre eux sont en train d'examiner les mécanismes ajustés de Carbon Warrior et les exigences en matière de vente de VE. Il faudrait vraiment commencer à réfléchir aux possibilités qui s'offrent au Canada.

C'est là que, par exemple, la production et le transport d'électricité propre, les minéraux critiques, les véhicules électriques et les batteries, l'industrie lourde à faibles émissions de carbone, ainsi que l'agriculture durable et à valeur ajoutée, et les produits forestiers seront ce que les alliés voudront de plus en plus à mesure qu'ils s'intéresseront à ces importations à faibles émissions de carbone. C'est là que le Canada peut vraiment faire en sorte que nos produits soient ceux que le monde voudra de plus en plus.

[Français]

Eric St-Pierre: Clean Energy Canada est basée en Colombie-Britannique, je pense. Pouvez-vous parler un peu des cibles de la Colombie-Britannique pour 2030? Est-elle en voie de les atteindre?

[Traduction]

Rachel Doran: La Colombie-Britannique a un important plan de lutte contre les changements climatiques depuis près d'une décennie, le programme CleanBC. La province est en bonne voie vers ses propres objectifs de réduction des émissions. On peut donc, dans un domaine comme celui des véhicules électriques, dont le Comité a beaucoup entendu parler ce matin, constater l'importance de la réglementation dans l'amélioration des chiffres.

Le Québec et la Colombie-Britannique sont à l'avant-garde dans l'adoption de véhicules électriques à l'échelle du pays, et ce grâce à de solides politiques en vigueur depuis un certain nombre d'années,

dont des règlements comme la norme fédérale sur la disponibilité des véhicules électriques, ainsi que des rabais et des mesures de soutien.

Ces politiques solides, on le constate, ont permis de faire des progrès. Cela ne veut pas dire que la Colombie-Britannique, comme le reste du Canada, ne cherche pas de nouveaux moyens d'obtenir des progrès tangibles et une valeur pour les citoyens ni que ces politiques sont les plus aptes à produire des résultats concrets pour les Britanno-Colombiens, mais on peut considérer que c'est la preuve, depuis quelques années, de ce que des mesures de soutien peuvent permettre d'accomplir.

● (1145)

[Français]

Eric St-Pierre: L'Alberta est la voisine de la Colombie-Britannique. Pouvez-vous commenter le moratoire sur les énergies renouvelables en Alberta? Est-ce une bonne politique publique?

[Traduction]

Rachel Doran: Cela montre aussi à quel point il est important de ne pas laisser les politiques entraver l'économie. L'Alberta a été à l'avant-garde dans l'attraction d'investissements dans les énergies renouvelables partout au Canada, et ses entreprises ont connu un grand essor jusqu'à la mise en place du moratoire sur le développement des énergies renouvelables.

Nous cherchons tous, particulièrement ces jours-ci, des moyens de garantir que le Canada reste concurrentiel sur la scène mondiale pour que les investisseurs s'intéressent à notre pays. Il y a lieu de s'inquiéter de l'idée de restreindre cet accès au lieu d'en faire la promotion, parce qu'il faudrait vraiment envisager d'offrir ce dont le monde veut davantage, et le développement des énergies renouvelables, pour toutes les raisons que j'ai déjà évoquées, en est un exemple.

[Français]

Eric St-Pierre: Monsieur Brossard, sur le site Web de l'Institut économique de Montréal, on peut lire qu'un huitième du financement provient des compagnies pétrolières et gazières.

Pouvez-vous envoyer au Comité la liste des donateurs des cinq dernières années? Pouvez-vous nous indiquer quelles compagnies pétrolières subventionnent l'Institut?

Renaud Brossard: L'Institut économique de Montréal est fier d'être soutenu par un grand nombre d'organisations canadiennes. Les trois quarts de notre financement proviennent de grandes fondations. Nous préférons ne pas communiquer cette liste pour que les questions ne soient pas adressées à nos donateurs, mais plutôt à nous.

Le président: Monsieur Brossard, je suis désolé de vous interrompre.

Monsieur St-Pierre, votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Monsieur le président, mon collègue a demandé à l'Institut économique de Montréal de produire la liste de ses sources de financement. La réponse n'était pas claire, alors est-ce que ce serait possible de le demander à nouveau?

Le président: Monsieur Brossard, avez-vous une réponse concernant cette requête?

Renaud Brossard: Excusez-moi, je n'ai pas bien compris la question.

Le président: Monsieur Bonin, pourriez-vous répéter votre question?

Patrick Bonin: Mon honorable collègue vous a demandé de produire la liste des bailleurs de fonds de l'Institut pour les cinq dernières années. Est-ce que vous pouvez nous donner cette liste, particulièrement la liste des compagnies pétrolières et gazières?

Renaud Brossard: Comme je l'ai mentionné, l'Institut économique de Montréal est fier d'être soutenu par un grand nombre d'organisations du pays. Ces organisations sont issues d'une variété de secteurs, et les trois quarts de notre financement viennent de fondations. Toutefois, nous préservons l'anonymat de nos donateurs pour que les questions de ce type soient posées directement à nous plutôt qu'à eux.

Patrick Bonin: En 2020, vous avez reçu 128 000 \$ de la part de l'industrie pétrolière. Vous ne voulez pas faire preuve de transparence, ce qui est déplorable. Ça nuit au travail des parlementaires.

Madame Doran, l'Institut économique de Montréal semble dire que l'opinion publique canadienne est défavorable à la loi zéro émission et aux mesures contraignantes qui y sont associées. Vous avez produit un sondage qui semble prouver le contraire. Pourriez-vous nous parler de l'appui à la conservation d'un mandat zéro émission au Canada?

[Traduction]

Rachel Doran: Oui. Pour commencer, cela dépend de la façon dont vous posez la question.

Nous avons également sondé les Canadiens au sujet de la norme de disponibilité des véhicules électriques, et les deux tiers d'entre eux, soit 66 %, appuient ce règlement tel quel ou moyennant quelques ajustements mineurs. Je crois que c'est parce que la grande majorité des Canadiens savent que les véhicules électriques permettent d'économiser de l'argent à terme.

Certains des arguments présentés ici partent peut-être de l'idée qu'il s'agirait d'un investissement public visant à inciter les gens à se tourner vers les véhicules électriques. Selon les prévisions de cette année, un véhicule sur quatre vendu dans le monde sera électrique. Les gens font ce choix parce qu'ils économiseront de l'argent à terme. C'est ce qui se passe dans des pays comme la Thaïlande et d'autres petits pays moins développés que le Canada.

Les objectifs de la réglementation canadienne sur les émissions sont déjà atteints partout dans le monde. L'Autriche en est à 24 % et la Belgique, à 43 %. Les véhicules électriques y ont déjà été adoptés.

Au Canada, la recharge des voitures électriques se fera dans l'entrée de la maison. Dans environ 80 % des cas, les gens n'auront pas besoin d'aller à une station-service; ils rechargeront leurs véhicules directement chez eux.

Cela étant, l'idée de s'assurer que la norme est... On s'apercevait que cela fait baisser le coût initial des véhicules électriques, et, comme mon collègue l'a rappelé, ce coût est un obstacle à leur adoption. Le règlement peut contribuer à résoudre ce problème moyennant quelques petits ajustements tels que les gens auront le sentiment qu'ils y gagneront au fil du temps et que la norme sera remaniée pour répondre à leurs besoins en matière d'abordabilité. C'est un élément important de l'approche du Canada.

• (1150)

[Français]

Le président: Merci beaucoup, madame Doran et monsieur Bonin.

Monsieur Bexte, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

David Bexte (Bow River, PCC): Merci beaucoup aux témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui. Le Comité vous est vraiment reconnaissant de votre temps et de votre dévouement.

J'aimerais approfondir certains des thèmes dont nous avons un peu parlé. Le représentant de l'Institut économique de Montréal pourra peut-être répondre.

On discute du coût pur des énergies renouvelables intermittentes, mais on ne voit pas très bien pourquoi on aurait besoin d'une alimentation de secours ou de batteries de charge de base. Il y a aussi la question de l'évolutivité. Nous avons atteint un certain seuil dans la production et le transport à grande échelle, et il est très facile d'en arriver à un certain point, mais l'étape suivante est un véritable défi. Il faut aussi songer à l'IA et aux centres de données, qui doublent la demande sur le réseau, surtout au Canada avec son climat froid.

Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

Renaud Brossard: Absolument, et je vous remercie de la question.

Je pense que vous avez raison de parler du coût d'opportunité. C'est l'un des principaux enjeux dont on ne tient pas compte, notamment dans les politiques comme le mandat relatif aux véhicules électriques.

Nous imposons une très lourde charge au réseau. L'obligation de vendre exclusivement des véhicules électriques d'ici 2035 exigera davantage d'investissements dans le réseau électrique. Selon certaines estimations, il faudrait 294 milliards de dollars pour seulement répondre aux besoins découlant de la mise en service des VE.

Il faut également songer, bien sûr, aux emplois qui ne seront pas créés parce que cette électricité aurait pu servir à alimenter d'autres secteurs d'activité canadiens.

Je suis désolé. J'ai répondu à une partie de votre question et je voudrais bien revenir à la première partie, mais j'ai un trou de mémoire.

David Bexte: Pas de problème. C'est une question qui prolonge celle de l'évolutivité.

La demande sur le réseau ne se limitera pas à la trajectoire normale de l'activité économique actuelle. Il y a de nouvelles économies, comme la réindustrialisation de l'Amérique du Nord et la vague de l'intelligence artificielle.

Le Canada a un climat froid, et c'est une occasion à saisir. C'est un bon endroit pour l'intelligence artificielle, mais la demande sur le réseau pourrait effectivement doubler. Quelles en seraient les répercussions?

Renaud Brossard: Vous avez tout à fait raison. En effet, l'intelligence artificielle est très énergivore, et nous voulons que cela passe en partie par l'électricité du Canada, par l'énergie produite par du Canada, mais plus nous avons de politiques contraignant d'autres parties à s'électrifier plus rapidement qu'elles ne le feraient autrement, plus c'est difficile pour le réseau et plus la pression sur le réseau est grande.

Ensuite, bien sûr, comme vous l'avez dit tout à l'heure dans votre question, il y a la question de l'intermittence. Quand on se branche sur des sources d'énergie renouvelables, il y a des moments où elles fonctionnent — et c'est très bien, car elles sont très peu coûteuses —, et d'autres, non, et on a donc toujours besoin d'une alimentation de secours.

Quand on écoute les gens dans la rue, la plupart ne parlent pas d'énergies renouvelables par opposition aux non renouvelables. Ils parlent de la charge de base comparativement à l'intermittence. La plupart des sources d'énergie renouvelable actuelles sont malheureusement des sources intermittentes, mais il en existe d'autres. Il y a le nucléaire. Il y a l'hydroélectricité. Il y a aussi, bien sûr, le pétrole, le gaz et le charbon, qui sont des sources de base et qui restent un élément important du réseau énergétique canadien.

David Bexte: Merci beaucoup.

Certains estiment que le moratoire sur les énergies renouvelables en Alberta était lié à l'anticipation d'une crise de l'approvisionnement parce qu'il n'y avait pas de solutions de rechange. Il y a eu des pannes de courant et des alertes du réseau électrique en Alberta.

Pourriez-vous nous en parler et nous expliquer les risques éventuels dans l'ensemble du pays?

[Français]

Gabriel Giguère: En fait, vous l'avez bien dit: il y a eu des situations qui étaient assurément négatives, notamment en Alberta, où on a frôlé la panne générale d'électricité. Il s'agit d'un problème, parce qu'on demande d'augmenter le recours à l'électricité, notamment au moyen de l'obligation de vente de véhicules électriques. Il y a cependant le Règlement sur l'électricité propre, qui fait que l'Alberta doit essentiellement changer la composition de son bouquet d'électricité. On vient donc augmenter l'intermittence et réduire l'électricité permettant d'assurer la charge de base, ce qui devient problématique. Il faut faire attention, parce qu'on veut s'assurer d'avoir un système énergétique fiable. Ce ne sont pas toutes les provinces canadiennes qui sont dans la même situation que le Québec, où il y a des réservoirs lorsque les éoliennes tournent moins. Dans certaines provinces, comme l'Alberta et la Nouvelle-Écosse, c'est plus complexe. Il faut faire attention de ne pas créer une forme d'insécurité énergétique au Canada.

[Traduction]

David Bexte: Merci. Je pense que j'ai le temps de poser une dernière question.

À quoi doit-on s'attendre si on maintient cette trajectoire de réduction du PIB par habitant? Eh bien, peut-être qu'il augmentera, ou peut-être pas, dans l'ensemble, mais qu'arrivera-t-il aux consommateurs quand le réseau ne pourra pas répondre à la demande? Qu'en sera-t-il du prix, ou encore quel sera le coût d'opportunité pour les consommateurs?

• (1155)

Renaud Brossard: Le coût d'opportunité pour les consommateurs est en partie lié à l'emploi. Certains emplois ne seront pas

créés. Dans beaucoup de provinces, des mandats imposent de fournir de l'électricité d'abord aux consommateurs et ensuite aux entreprises.

Le président: Merci. Je suis désolé. Le temps est écoulé.

C'est au tour de Mme Miedema, pour cinq minutes.

Merci.

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Merci beaucoup aux témoins.

Nous discutons d'une étude sur les cibles de réduction des GES au Canada d'ici 2030, et nous nous demandons si nous allons les atteindre et, dans la négative, comment mieux les atteindre. J'ai l'impression que nous sommes presque en train de nous demander s'il faut participer à la lutte contre les changements climatiques, mais ce n'est pas le but de l'étude.

Il y a des chefs de file et des traîneurs dans tous les secteurs d'activité. Le Canada essaie d'être un chef de file à bien des égards, notamment en matière de compétitivité climatique. On ne peut pas avancer collectivement si c'est « nous contre eux », et on parle beaucoup de... Vous savez, nous avons besoin d'une transition juste vers une économie à faibles émissions de carbone, et je me demande, madame Doran, si vous pourriez nous parler un peu de la réflexion entourant la restructuration des microcertifications et la capacité pour les travailleurs du secteur des combustibles fossiles aujourd'hui de continuer à jouer ce rôle, pour avoir des carrières florissantes et prendre soin de leurs familles dans cette transition vers laquelle nous nous dirigeons.

Nous savons qu'il y aura une diminution globale des emplois dans le secteur des combustibles fossiles d'ici 2050, mais il y aura presque deux fois plus d'emplois dans le secteur de l'énergie propre. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Rachel Doran: Il y a différents aspects, comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire. Nos propres études ont révélé que le secteur de l'énergie propre joue un rôle croissant dans tous les domaines, de la foresterie et du secteur propre aux entreprises de camionnage de l'avenir. Je pense que la question de la micro-certification ou d'autres éléments est très circonscrite.

Le groupe dont j'ai déjà parlé et que nous présidons est en train d'envisager une économie propre à l'échelle du Canada, et il souligne l'importance de certains outils très simples qui permettraient de s'assurer que nous n'empêchons pas, par inadvertance, un apprenti qui veut devenir chaudronnier dans le Nord de l'Ontario d'aller travailler dans le cadre de projets hydroélectriques au Manitoba.

Je me ferai un plaisir de transmettre par écrit au Comité les réflexions de ce groupe sur l'un des moyens d'améliorer et de soutenir les travailleurs pendant cette transition. L'Alberta est réputée pour son sens de l'innovation. Elle dispose déjà d'une vaste main-d'œuvre intersectorielle dans le domaine de l'énergie. Ces gens seront indispensables à la transition énergétique. Je fournirai volontiers plus de détails au Comité par la suite.

Shannon Miedema: Merci beaucoup.

Pourriez-vous également nous parler du débat autour de l'intermittence? Comment le secteur de l'énergie propre gère-t-il les sources d'énergie renouvelable intermittentes pendant cette transition vers la carboneutralité?

Rachel Doran: Certainement. Je crois que, compte tenu des réductions de coûts dont j'ai parlé, l'objectif à l'échelle mondiale est de maximiser les énergies renouvelables. Cela ne veut pas dire que ce sera la solution complète partout. Il s'agit d'utiliser la ressource la moins coûteuse pour le plus grand nombre de choses que vous devez faire. Cela se fera de façon très créative. Cela se fera, par exemple, au moyen d'interconnexions entre les provinces riches en ressources renouvelables et celles qui auront peut-être une charge de base dans le nucléaire ou l'hydroélectricité.

J'ai parlé de ressources énergétiques déjà distribuées. Il s'agit de comprendre que les véhicules électriques que nous achetons ne sont pas seulement un fardeau pour le réseau. Ce sont aussi des batteries. Ils pourraient servir à fournir de l'électricité durant les périodes de pointe où notre réseau électrique en a besoin. Selon une étude effectuée en Ontario, ces ressources distribuées, quand elles sont utilisées correctement, pourraient répondre à 100 % de la demande saisonnière de pointe supplémentaire en Ontario. Ce sont de nouvelles solutions. Nous vivons à l'ère de la technologie intelligente. Nous allons utiliser l'énergie de façon plus intelligente. Il n'est pas nécessaire de calculer la demande aux journées la plus chaudes ou les plus froides dans la conception de nos réseaux électriques quand on utilise certaines de ces technologies de manières nouvelles et innovantes.

En plus des batteries à faible coût dont j'ai parlé, les solutions seront variables selon le réseau, mais l'objectif sera de maximiser cette énergie qui est gratuite et qui est désormais produite au coût actualisé le plus bas dans la plupart des pays du monde.

Shannon Miedema: Merci beaucoup.

Les représentants de l'Institut économique de Montréal ont fait remarquer que, si nous réduisons d'un baril la production d'ici, un autre baril sera produit ailleurs, mais le monde entier prend des mesures pour réduire la consommation de pétrole et de gaz. Pourriez-vous nous dire rapidement ce que vous en pensez?

● (1200)

Renaud Brossard: Je suis désolé, mais la question s'adresse-t-elle à nous ou à Mme Doran?

Shannon Miedema: Je suis désolée. Non, c'était pour Mme Doran.

Rachel Doran: Désolée, mais j'ai aussi compris que vous parliez à l'Institut économique de Montréal. Pourriez-vous répéter la question? Excusez-moi.

Shannon Miedema: Pourriez-vous commenter ce dont ils ont parlé? Si vous réduisez d'un baril la production de pétrole ici au Canada, vous ne faites que donner la possibilité d'en produire un autre ailleurs.

Rachel Doran: Cela présuppose certaines choses. Premièrement, nous constatons déjà des réductions du prix mondial du pétrole uniquement en raison de l'adoption de véhicules électriques en Chine, mais l'électrification de la demande finale va influencer la quantité de pétrole dont on a besoin dans l'ensemble, et je crois que... Je suis désolée. Je vois que le temps est écoulé.

Le président: Il ne reste que trois secondes. Votre temps est écoulé. Je suis désolé.

Bruce Fanjoy: Monsieur le président, vous étiez prêt à lever le carton, mais il était visible pour la témoin. J'aimerais qu'elle puisse répondre à cette question.

Le président: Mon carton n'était pas levé. Je le préparais. En réalité, j'ai accordé plus de temps, parce que les témoins ne comprenaient pas à qui s'adressait la question.

Chers collègues, veuillez préciser à quels témoins vous vous adressez avant de poser votre question afin qu'ils vous écoutent. Ils sauront alors qui est censé répondre. Cela nous aiderait beaucoup. Merci.

Merci à tous les témoins de leur présence ici aujourd'hui. Je suis désolé de l'interruption. Je dois tenir compte de l'heure, mais vous êtes toujours libres de nous faire parvenir vos réponses si vous n'avez pas pu le faire de vive voix. Vous pouvez les envoyer au greffier, et nous ne manquerons pas de les insérer dans le rapport.

Je vous remercie encore une fois de votre présence et je vous souhaite à tous une belle fin de semaine.

Les témoins peuvent se retirer, et la séance est suspendue pendant que nous nous préparons à accueillir le prochain groupe de témoins.

● (1200)

(Pause)

● (1205)

[Français]

Le président: Nous reprenons la séance.

Le Comité reprend son étude sur l'efficacité, les améliorations possibles et la capacité du Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada.

[Traduction]

Cet après-midi, le Comité se réunit avec les témoins suivants.

Du gouvernement de l'Alberta, la première ministre Danielle Smith se joint à nous par vidéoconférence. Soyez la bienvenue, madame.

Nous accueillons Christopher Bataille, chercheur principal chez Net Zero Industry. Nous accueillons également Merran Smith, président de Nouvelle économie Canada, qui se joint à nous par vidéoconférence.

Mesdames et messieurs les témoins, vous me verrez lever ce carton quand votre temps sera presque écoulé. Il vous restera une minute. Quand je l'aurai levé de nouveau, votre temps sera écoulé, et nous nous arrêterons pour passer au prochain interlocuteur.

[Français]

Chaque témoin dispose de cinq minutes pour faire son allocution d'ouverture.

[Traduction]

Nous allons commencer par la première ministre Danielle Smith. Vous avez cinq minutes, madame. Merci.

● (1210)

L'hon. Danielle Smith (première ministre de l'Alberta, gouvernement de l'Alberta): Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs, de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Je suis heureuse d'être ici pour vous fournir des détails précis et de l'information actuelle sur le plan de réduction des émissions et de développement énergétique de l'Alberta. Beaucoup de choses ont changé depuis que mon gouvernement a rédigé ce plan et l'a rendu public en 2023, et il me semble important d'expliquer comment nous nous adaptons aux nouvelles réalités géopolitiques mondiales et comment nous tenons compte de la sécurité énergétique, des préoccupations liées à l'abordabilité et des difficultés économiques auxquelles tous les Canadiens font face aujourd'hui.

Le plan de réduction des émissions et de développement énergétique de l'Alberta a été conçu pour être pragmatique et réalisable et pour faire en sorte que les Albertains aient accès à une énergie abordable et fiable, qu'il s'agisse des entreprises commerciales ou des particuliers. Notre plan vise une économie carboneutre d'ici 2050.

L'Alberta est à l'avant-garde mondiale en matière de réduction des émissions, et la province a fait des progrès importants sur plusieurs fronts. Nous avons été la première province à adopter une tarification du carbone en 2007 et ce que nous appelons notre programme TIER, qui est un programme industriel reconnu pour appuyer l'innovation et la recherche en matière de réduction des émissions dans de nombreux secteurs, dont le pétrole et le gaz. L'Alberta a atteint des cibles de réduction du méthane envisagées de 2014 à 2023 trois ans plus tôt que prévu, et les entreprises continuent d'investir pour réduire nos émissions de méthane. Peu de gens savent que l'Alberta a également éliminé la production d'électricité à partir du charbon en 2024, bien avant la date prévue.

Les entreprises d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta ont réduit les émissions par baril de 25 % depuis 2013, et nous avons maintenu nos émissions globales à un niveau stable tout en augmentant la production. Pour ce faire, nous avons réduit notre consommation de gaz naturel et amélioré les ratios vapeur-pétrole, ainsi que l'extraction assistée par solvant. Tous ces facteurs réduisent l'intensité globale par baril.

Comme chef de file du secteur canadien de l'énergie, nous sommes en voie de doubler la production pétrolière et de permettre au Canada d'attirer des capitaux, d'accroître considérablement son PIB, de réduire sa dépendance envers les États-Unis et de créer des centaines de milliers d'emplois tout en diversifiant ses marchés commerciaux à l'échelle mondiale.

Les ressources naturelles de l'Alberta sont plus abondantes que celles d'un grand nombre des pays du G7, même en en combinant quelques-uns. Nous venons tout juste de terminer un examen des ressources de la province, et nos réserves s'élèvent maintenant à 1,8 billion de barils de pétrole, dont 167 milliards peuvent être récupérés grâce à la technologie moderne. Nous avons aussi 1,36 trillion de pieds cubes de gaz, dont 144 billions de pieds cubes sont récupérables avec la technologie moderne.

Le Canada et l'Alberta peuvent être une superpuissance énergétique mondiale. Nous pouvons débloquer de nouveaux investissements massifs dans les centres de données, les infrastructures et le développement pétrochimique. Le pétrole et le gaz peuvent générer des dizaines, voire des centaines de milliards de dollars en redevances et en impôts, et permettre de créer milliers d'emplois bien rémunérés qui seront source de richesse dans toutes les provinces. Nous réalisons progressivement nos ambitions grâce à un nouvel oléoduc et à la réduction nécessaire des émissions des exploitants des sables bitumineux qui dirigent l'initiative Pathways.

Il y a un problème. Nous devons dissocier et éliminer une foule de lois nuisibles adoptées par le gouvernement Trudeau dans les dix dernières années. Parmi les pires mesures tueuses d'investissements, il y a le plafond des émissions de pétrole et de gaz, le projet de loi C-69, que nous appelons le projet de loi visant à interdire la construction de nouveaux pipelines, le projet de loi C-48, qui interdit la circulation des pétroliers, et le règlement sur l'électricité propre, qui pénalise le secteur de l'énergie de l'Alberta, fera grimper le prix de l'énergie pour les Canadiens et fera du gaz naturel une matière première défavorisée.

Ces règlements et ces politiques ont provoqué une stagnation économique et l'un des pires actes d'automutilation de l'histoire économique du Canada. Ces politiques — et il y en a plus que celles que j'ai énumérées — ont fait en sorte que, depuis 120 jours, des entreprises canadiennes ont annoncé des investissements de capitaux de plus de 20 milliards de dollars aux États-Unis.

Le Canada pourrait être une puissance énergétique mondiale. Nous pouvons fournir à notre population et au monde une énergie fiable et éliminer la pauvreté énergétique pour des milliards de personnes. Nous pouvons et nous devons agir pour attirer des investissements dans tous les grands secteurs des ressources et générer des revenus et de l'activité économique dans l'intérêt de notre grand pays.

Les Canadiens se sont exprimés clairement dans un récent sondage. Ils appuient la construction d'un nouveau pipeline pour exporter notre pétrole vers l'Asie. Le gouvernement fédéral doit faire ce qui s'impose et éliminer ces lois nuisibles.

Je suis heureuse de constater les progrès découlant de la cessation de l'interdiction des voitures à essence et de la suppression de la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs, mais il reste encore beaucoup à faire. La viabilité économique de notre pays est en jeu, compte tenu des changements à venir dans le secteur de la fabrication et celui de l'acier et de l'aluminium et d'une renégociation très difficile de l'ACEUM. Nous devons libérer nos forces énergétiques à l'échelle du pays, et l'Alberta est prête si Ottawa collabore avec nous pour faire ce qui s'impose.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1215)

Le président: Merci, madame la première ministre.

La parole est maintenant à M. Christopher Bataille, pour cinq minutes.

Christopher Bataille (chercheur principal, Net Zero Industry): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mes propos vont nous mener vers une conclusion légèrement différente.

L'inventaire des gaz à effet de serre du Canada fournit un dossier historique clair sur la taille et l'orientation de nos émissions sectorielles. Bien que notre population et notre économie soient en croissance, les émissions provenant de la production d'énergie ont diminué de façon constante, celles des bâtiments et des transports sont demeurées à peu près inchangées et les émissions des secteurs non pétroliers et gaziers diminuent lentement, tandis que celles du secteur pétrolier et gazier, au cours de ma carrière, ont connu une croissance suffisante pour annuler presque toutes les réductions dans d'autres secteurs. Cette tendance est demeurée constante depuis une trentaine d'années.

Bref, nous avançons trop lentement, mais dans la bonne direction dans la plupart des secteurs, et très rapidement dans la mauvaise direction pour le pétrole et le gaz. Ces dynamiques signifient que nous n'atteindrons presque certainement pas nos cibles de 2030 et que nous n'atteindrons probablement pas les objectifs de l'Accord de Paris pour 2050 sans des changements importants. Nos politiques actuelles sont tout simplement trop faibles ou absentes dans certains secteurs. Comment pouvons-nous nous attaquer à ce problème de façon réaliste sur le plan politique?

Pour commencer, dans la plupart des cas pour les émissions des ménages, des institutions, des transports et de l'industrie légère, nous avons des options pour électrifier proprement le secteur, souvent en apportant certains changements organisationnels et d'infrastructure. Habituellement, cela se traduit par des coûts initiaux qui sont plus élevés, mais qui diminuent au fil du temps, si nous produisons suffisamment d'électricité propre de façon rentable, grâce aux économies globales. Les véhicules électriques, l'efficacité des bâtiments, les thermopompes et les appareils électroménagers en sont tous des exemples.

Étant donné que les ménages prennent souvent leurs décisions en fonction de facteurs autres que le coût, nous avons constaté que la tarification du carbone ne s'est pas révélée très efficace dans ce secteur. Nous ferions peut-être mieux de réglementer ces secteurs en fonction du rendement, par exemple, en octroyant des crédits échangeables de surconformité pour les entreprises fournisseuses et en octroyant des subventions précoces, limitées et décroissantes pour soutenir la demande et l'offre au départ.

Cependant, l'industrie lourde et les grandes entreprises ne sont pas faciles à réglementer. Chaque procédé industriel est différent, et presque toutes les installations industrielles sont adaptées au contexte local. Il n'y a pas de solution universelle, et il y a habituellement beaucoup d'options peu chères, mais compliquées et quelques options chères, mais simples. Les industries sont habituellement, dans une certaine mesure, exposées à l'évolution des politiques commerciales et mondiales, comme nous l'avons vu au cours de la dernière année environ.

Les entreprises assurent également de très près un suivi de tous les revenus et tous les coûts, ce qui signifie que la tarification du carbone fonctionne bien dans ce secteur, moyennant certains ajustements pour protéger la compétitivité, comme dans le cas du système canadien de tarification fondé sur le rendement ou les ajustements carbone à la frontière. Ces politiques doivent être soigneusement calibrées, sinon leur efficacité peut s'effondrer. Ces dynamiques sont bien comprises, mais elles exigent un organisme de surveillance compétent et des attentes claires de rigueur de la part de toutes les parties.

Certaines industries n'ont pas encore de solutions. C'est là-dessus que se concentrent la plupart de mes recherches. Ces secteurs ont besoin d'aide et de collaboration avec les autres pour développer des technologies propres. Même une fois disponibles, ces technologies peuvent coûter plus cher que leurs équivalents polluants et, bien que le coût final pour le consommateur soit faible, il peut être très élevé pour les entreprises.

Les gouvernements et les entreprises au pays et à l'étranger doivent travailler ensemble de manière à créer des marchés de pointe pour ces produits, avec des marchés publics propres et une réglementation souple du marché principal.

Il est dommage de rater nos cibles de 2030, mais il y a moyen de se reprendre. Ce qui nous coûtera cher, c'est si nous n'arrivons jamais à atteindre la carboneutralité, parce que la température mondiale ne cessera d'augmenter jusqu'à ce que nous y arrivions. La vérité pure et simple, c'est que tous les investissements doivent être à émissions faibles, nettes zéro ou négatives le plus tôt possible. La bonne nouvelle, c'est que le Canada est bien outillé pour tirer profit du virage mondial vers une société à consommation énergétique nette zéro fondée sur l'utilisation de l'électricité propre et sur un minimum de combustibles fossiles inaltérés. Les besoins du Canada sont différents, mais pourquoi les meilleurs véhicules électriques conçus pour être utilisés par temps froid, bâtiments, thermopompes et équipements de production d'énergie propre du monde ne seraient-ils pas conçus, testés et construits ici? Cela s'inscrirait tout à fait dans la lignée de notre historique industriel.

L'atténuation à l'échelle mondiale entraîne non seulement des coûts, mais aussi des possibilités d'exportation. Nous pouvons construire des éoliennes au Labrador et les utiliser pour transformer notre minerai de fer de haute qualité en fer propre qui peut être exporté à trois fois ou plus la valeur pour laquelle nous l'exportons aujourd'hui, tout en réduisant le coût de la décarbonation pour notre secteur sidérurgique.

L'Alberta et la Saskatchewan ont également des possibilités en tant que producteurs de produits chimiques et de combustibles à faibles émissions de GES si elles se préparent maintenant, par exemple avec des contrôles fugitifs stricts, une électrification propre et un système ciblé de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, ou CUSC.

En résumé, le Canada et ses provinces se trouvent à la croisée des chemins entre un futur pétro-État de la Rust Belt, avec de profondes tensions régionales, et une transformation en un électro-État compétitif, prospère et équitable. Parmi les recommandations stratégiques précises, mentionnons le maintien de la réglementation sur l'électricité propre dont les provinces ont besoin pour ajouter officiellement des objectifs climatiques aux lois habilitants les services publics ainsi que la planification et le zonage municipaux; le maintien de la norme relative aux véhicules zéro émission et de la tarification du carbone industriel, même si les délais doivent changer, tout en gardant la carboneutralité en vue; l'aide aux provinces pour rendre obligatoires des normes de construction à consommation énergétique nette zéro pour tous les projets de construction, en commençant par le refroidissement et le chauffage des thermopompes hybrides comme standard; et la rationalisation du financement et la création de programmes de transformation industrielle appuyés par l'approvisionnement écologique, en utilisant des contrats d'adjudication inversée pour la différence afin de réduire les coûts le plus possible.

Merci.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Bataille. Vous arrêtez juste à temps. Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Merran Smith, pour cinq minutes.

Merci.

Merran Smith (President, New Economy Canada): Thanks.

I'm Merran Smith, president of New Economy Canada, an initiative uniting more than 60 businesses across mining, construction, cement, steel, clean energy and technology sectors, along with labour and indigenous parties, who are all committed to accelerating investment and creating jobs in Canada's clean economy future.

I'm also a fellow at SFU, a former board member of B.C.'s Crown utility, BC Hydro, and—relevant to today's testimony—I'm currently appointed by the B.C. government to conduct an independent review of their climate plan, CleanBC.

I'm happy to talk in the Q and A about our findings, about what's working, not working and what needs updating, as B.C.'s plan started in 2018, with policies similar to the federal ERP, such as the methane regs, industrial pricing, oil and gas cap, EV mandate and others.

I want to begin by situating Canada's ERP plan in the global economic context, recognizing Canada's urgent need to diversify our trading relationships.

First, global investment in clean energy is soaring and costs are plummeting. Last year, \$3 trillion—yes, trillion—went into renewables, nuclear, grids, storage and electrification. That's double what went into fossil fuels. Since 2010, the costs of solar power, lithium batteries and other storage products have dropped by about 90%. Clean energy is now the smart economic choice and the smart energy security choice. That's important, as the world's looking for more security.

This growth is having side benefits for Canada, as we have an abundance of the critical minerals these technologies require.

Second, our trading partners and competitors are already reaping the rewards of this transition. South Korea's clean energy exports are up 35% since 2020, and the EU's renewable energy sector already employs over 1.8 million people and clean energy investments reached about \$390 billion USD in 2025. These countries are pairing their climate policy with industrial strategy and it's paying off.

The U.S., moving in the opposite direction, is the real outlier.

Canada's ten largest trading partners, outside the U.S., all have enshrined policy preferences for low-carbon products. The U.K. and the EU have already begun to enact border tariffs on high-carbon goods.

Only growing the low-carbon economy can offer real stability, long-term jobs and value in this new paradigm.

But, to become the investment destination of choice, governments must create the conditions to support Canada's innovators and implementers, and send strong signals to international investors and customers that there's no better time to build in Canada and buy Canadian.

Which brings me to Canada's 2030 emissions reduction plan.... It's typically talked about as environmental policy, but it's also economic policy. I'll give you four examples.

Pricing industrial pollution—that sends a market signal to industry to invest in those technologies that will cut their emissions. It also sends a market signal to innovators to develop those technologies. The end result is cleaner products—that's what the world's looking for—and clean technologies we can sell to the world.

Similarly, the EV availability standard sends the same message, not just to auto makers, but also to battery producers, mining and processing companies and EV charging companies, driving investment, innovation and growth across the whole supply chain.

The clean fuel regulations do it too, spurring investment in Canadian biofuels and other clean fuel productions, and we could do a lot more in this area.

Finally, the ERP's focus on clean electricity is critical. As we diversify trade and build Canada's new economy, clean electricity, battery storage and an interconnected grid will be the foundation of our industrial growth, building off our relatively clean existing grid already.

In closing, the ERP and its policies are working, not just to drive down emissions, but to spur innovation and investment by companies, so that they can compete and win in this low-carbon economy. Maintaining that policy certainty and durability are key to securing and sustaining investment in Canada's economy.

While there's room for some modifications, calibrations and, at times, flexibility, Canada needs to continue with the ERP, and importantly, to create clearer connections between the ERP and industrial policy, to accelerate both emission reductions and economic growth. This is what will build a strong Canada, with long-term, well-paying jobs across the nation.

● (1225)

Le président: Merci, madame Smith.

Nous allons maintenant commencer par le Parti conservateur, pour six minutes.

Monsieur Bexte, c'est à vous.

David Bexte: Merci, monsieur le président. Je remercie les témoins et la première ministre Smith de s'être joints à nous aujourd'hui. C'est un grand plaisir.

Il y a beaucoup de choses à démêler dans les préambules. J'aimerais commencer, madame la première ministre, par une perspective géopolitique.

Des alliés clés de partout dans le monde ont demandé à maintes reprises de l'énergie canadienne. Plus récemment, Taiwan a demandé de l'aide dans sa situation, et même l'Inde a dit récemment que le Canada n'est pas encore un fournisseur fiable.

Dans ce contexte, quel niveau d'intérêt ou d'engagement voyez-vous de la part des pays côtiers du Pacifique et d'autres parties du monde? Allez-vous pousser le gouvernement fédéral à se ranger du côté de ces partenaires démocratiques et à appuyer les exportations d'énergie canadienne vers eux?

L'hon. Danielle Smith: Je constate un très haut niveau d'intérêt. En fait, à titre de ministre des Affaires intergouvernementales et des Affaires internationales, je rencontre régulièrement les ambassadeurs, et pratiquement toutes les personnes que j'ai rencontrées m'ont demandé: « Comment pourrions-nous compter sur un approvisionnement en énergie plus fiable du Canada? »

À l'heure actuelle, nous exportons par le pipeline Trans Mountain. Au début, tout le monde pensait que la plus grande partie de ce produit irait aux États-Unis. Au lieu de cela, elle va maintenant en Asie.

De plus, nous acheminons notre produit en Europe en descendant jusqu'à la côte du golfe du Mexique, où il est chargé sur un pétrolier et envoyé dans des pays comme la Pologne et ailleurs. Nous devrions probablement essayer de faire plus de ventes directement si nous voulons ouvrir de nouveaux marchés. Nous pensons qu'il y a une capacité pour un autre pipeline d'un million de barils par jour vers la côte Ouest et peut-être un autre vers Churchill ou la baie James, et nous aimerions aussi que le Québec exploite ses importantes ressources en gaz naturel pour pouvoir se servir de l'approvisionnement américain et soutenir nos partenaires européens également.

David Bexte: Merci, madame la première ministre.

Vous avez parlé d'un pipeline vers la côte Ouest, et c'est tout à fait d'actualité en ce moment.

Si ce projet de pipeline n'est pas approuvé, quelles seront, selon vous, les répercussions économiques de premier et de deuxième ordre sur le Canada? Quel sera l'effet en cascade sur l'économie de l'Alberta à l'échelle provinciale et sur le Canada dans son ensemble?

L'hon. Danielle Smith: Je peux les quantifier, parce qu'il y avait trois pipelines, soit Northern Gateway, Keystone XL et Énergie Est, qui en étaient à diverses étapes de leur développement et qui ont été annulés en raison d'une incertitude réglementaire ou d'un point de vue politique.

Si toutes ces installations avaient été construites, nous pourrions produire 2,5 millions de barils supplémentaires par jour. Aux prix d'aujourd'hui, cela représenterait 55 milliards de dollars pour le PIB. Les gouvernements en prennent environ 40 %. Les gouvernements provincial et fédéral se partagent ce pourcentage à peu près également, de sorte qu'il y aurait entre 10 et 15 milliards de dollars par année en recettes fiscales supplémentaires pour le gouvernement fédéral et à peu près la même chose pour l'Alberta.

C'est ce à quoi nous avons renoncé en raison des politiques des 10 dernières années. Nous ne voulons pas que cette production future soit sacrifiée, et cela vous donne une idée de ce qui serait possible si nous augmentions notre production et nos exportations de 2,5 millions de barils par jour.

David Bexte: Madame la première ministre Smith, le premier ministre de la Colombie-Britannique, David Eby, s'oppose fermement au pipeline et appuie l'interdiction des pétroliers. Quelles mesures prenez-vous pour collaborer de façon significative avec lui et avec Ottawa afin de trouver une voie à suivre? Croyez-vous qu'il y a une solution politique, ou prévoyez-vous d'autres contestations judiciaires?

L'hon. Danielle Smith: J'ai été heureuse de constater qu'un des candidats à la direction du NPD s'oppose également au maintien de l'interdiction des pétroliers. Je pense que c'est là où nous devons en venir; nous devrions pouvoir, peu importe notre allégeance politique, nous appuyer les uns les autres dans l'élaboration de nos projets. Je peux vous dire que c'est ce que je fais. Lorsque je voyage à l'étranger, je parle de l'industrie québécoise de l'aluminium, du secteur automobile en Ontario et de sa capacité de produire de l'acier, ainsi que des exportations de gaz naturel liquéfié en provenance de la Colombie-Britannique. Nous avons des minéraux critiques dans toutes les régions du pays, y compris dans le Nord. Il n'y a pas un seul projet qui ait été proposé auquel j'ai exprimé mon opposition, et j'espère que les politiciens et les premiers ministres de toutes allégeances en feront autant.

Lorsque je regarde le projet qui aurait eu le plus d'impact sur le développement de nouveaux marchés, il s'agissait de Northern Gateway. Nous devrions peut-être envisager une autre voie. Ma ministre des Relations avec les Autochtones, Rajan Sawhney, a participé cette semaine à une réunion des chefs de la Colombie-Britannique à Kitimat, et nous avons entamé les consultations sur le terrain.

Au cours des 5 dernières années, nous avons déjà mis sur pied l'Alberta Indigenous Opportunities Corporation, ou AIOC, qui a souscrit 750 millions de dollars en garanties de prêts afin que les bandes autochtones puissent prendre une participation dans divers projets, y compris des centrales électriques au gaz naturel et des pipelines. Nous savons que le système fonctionne; il va générer 1,3 milliard de dollars en revenus directs pour ces bandes au cours de leur vie, et nous aimerions voir le même genre d'arrangement avec les bandes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

● (1230)

David Bexte: Merci, madame la première ministre. Nous manquons de temps. Croyez-vous que le projet de loi C-48 va à l'encontre des engagements du Canada en matière de réconciliation et d'autodétermination des Autochtones? Le conseiller en chef Harold Leighton a indiqué qu'il empiète sur leurs droits.

L'hon. Danielle Smith: Je suis d'accord. L'un des points que la Coalition nationale des chefs, Dale Swampy, et le Conseil des ressources indiennes, Stephen Buffalo — qui préside également notre AIOC — m'ont fait valoir est que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones donne aussi le droit de dire oui aux projets. Cela s'est produit avec les projets de gaz naturel liquéfié le long de la côte Ouest, et nous aimerions en faciliter davantage.

David Bexte: Très rapidement, avez-vous d'autres commentaires sur la façon dont le monde perçoit l'Alberta et le Canada?

L'hon. Danielle Smith: Eh bien, j'aimerais simplement contester le témoignage que vous avez entendu plus tôt. En fait, nous entretenons un monde où il faudrait peut-être produire 123 millions de barils par jour. Nous aurons besoin d'investissements de 18 billions de dollars dans l'infrastructure pétrolière et gazière pour répondre à cette demande future.

Le président: Merci, madame la première ministre.

Nous passons maintenant à M. Fanjoy, pour six minutes.

Bruce Fanjoy: Je remercie les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui. Ma question s'adresse à vous trois. Nous entendons parfois parler du coût des investissements requis pour faire la transition vers un réseau propre et renouvelable, comme si cela devait nous empêcher d'avancer avec ambition.

J'aimerais donner à chacun de vous l'occasion de parler du coût de l'inaction. Quelles seraient les répercussions sur l'économie canadienne, sur les résidents canadiens, d'une hausse des températures non atténuée?

Merran Smith, j'aimerais vous entendre en premier. Merci.

Merran Smith: Merci, et merci à vous tous de tenir cette audience et de m'avoir invitée à témoigner aujourd'hui.

Pour ce qui est du coût de l'inaction, je ne veux pas commencer par les billions de dollars de coûts attribuables aux feux de forêt, aux inondations, à la sécheresse, et ainsi de suite. Nous qui vivons en Colombie-Britannique, nous connaissons ces coûts, et ils englobent aussi des pertes de vie. Pendant ce dôme de chaleur en Colombie-Britannique, plus de 600 personnes ont péri, et on ne parle ici que d'un seul événement. Les feux de forêt, la destruction de maisons, et ainsi de suite ont coûté des milliards de dollars.

En ce qui concerne le coût pour les citoyens, il y a d'abord le coût de l'assurance. C'est un coût réel que nous avons constaté. Je n'ai pas les statistiques sous la main, mais peut-être que quelqu'un les a, et je peux faire un suivi auprès du Comité au sujet de ce que nous constatons déjà en ce qui concerne les coûts des assurances pour les ménages.

Plus important encore, je dirais que les coûts de l'inaction mettent en péril l'économie canadienne. Comme je l'ai dit, le monde est en train de passer à une économie à faibles émissions de carbone dans laquelle les gens continuent d'appliquer des politiques climatiques et mettent en place des ajustements carbone aux frontières. Il y aura des coûts pour les biens canadiens si nous ne donnons pas suite à ces mesures, et ensuite, il y a les coûts de ce que le monde achètera. J'ai dit plus tôt que la Corée du Sud, qui est l'un des pays que nous considérons comme une cible pour nos exportations de gaz naturel liquéfié, achète peut-être du gaz naturel liquéfié, mais elle développe également son secteur de l'énergie propre et des technologies propres.

Il y a une dizaine d'années, lorsque nous avons entamé ces discussions, c'était vraiment des idées sur la direction que nous pensions prendre. Maintenant, les coûts ont chuté — et je n'exagère pas — de 90 %, puis de nouveau de 90 %, non seulement pour l'énergie solaire et éolienne, mais aussi pour la technologie des batteries et la technologie du stockage. Cela contribue à régler le problème de l'intermittence des énergies renouvelables et entraîne en fait la stabilité du réseau.

Ce que nous risquons, c'est notre avenir économique.

• (1235)

Bruce Fanjoy: Merci, madame Smith. J'aimerais donner à M. Bataille l'occasion de prendre le relais.

Christopher Bataille: Il y a évidemment un coût mondial à la hausse des températures, qui est partagé par tout le monde à l'échelle mondiale. Nous allons avoir besoin de tout le monde pour régler ces problèmes, mais j'aimerais poursuivre sur la lancée de Mme Merran Smith.

Le monde apprend. Il se dirige davantage vers un avenir électrifié, où probablement 80 à 90 % de notre économie sera électrifiée directement, probablement au moyen d'une électricité propre. Il en restera un pourcentage d'entre 10 et 20 % à la fin du processus qui nécessitera d'autres technologies. Si nous ne participons pas au mouvement pour atteindre ces 80 à 90 %... C'est là que se trouvent les exportations futures. C'est là que se situe la productivité future. Il y a une crise de la productivité au Canada. Nos salaires stagnent. C'est en partie parce que nous n'apprenons pas. Nous ne faisons pas de nouveaux investissements et nous n'apprenons pas comment innover à notre manière. L'une des façons de stimuler la productivité au pays, c'est d'investir dans les électrotechnologies et dans l'avenir de l'électricité propre.

Bruce Fanjoy: Merci.

Madame la première ministre Smith, je veux vous donner l'occasion de nous dire en particulier quel sera le lien avec l'économie future de l'Alberta si nous ne prenons pas des mesures pour faire face à ce monde en évolution.

L'hon. Danielle Smith: Eh bien, personne ne parle de ne pas agir. Je pense que ce dont il s'agit, c'est de savoir si une cible pour 2030 ou pour 2050 est réaliste. Notre plan est axé sur un objectif pour 2050; c'est ce que nous avons signé à l'échelle internationale et ce que la plupart des pays du monde ont signé, sauf la Chine, qui vise 2060, et je crois l'Inde, qui vise 2070.

Je peux vous donner le coût. Nous en avons presque fait l'expérience en janvier 2024. C'était à 17 heures, quand le soleil s'est couché, et il n'y avait pas d'énergie solaire. Il faisait -30 °C. Nous avons dû éteindre les éoliennes, parce qu'elles tombent en défaillance mécanique après -30 °C. Nous avons dû faire un appel d'urgence à notre population pour que les gens éteignent leurs lumières pendant qu'ils préparaient leur souper et qu'ils faisaient faire les devoirs à leurs enfants dans la soirée afin d'éviter que notre réseau électrique ne tombe en panne.

Lorsque le réseau électrique s'est effondré au Texas, 1 000 personnes sont mortes. Je pense que c'est une chose qu'il faut garder à l'esprit au sujet de la fiabilité.

Bruce Fanjoy: Merci, madame la première ministre.

Je voulais prendre un moment pour vous poser une question au sujet du marché de l'électricité en Alberta. Selon l'Institut Pembina, le moratoire sur les projets d'énergie renouvelable a entraîné l'annulation ou la paralysie de la moitié des projets d'énergie renouvelable proposés. Comment pouvez-vous défendre cette perte d'investissement en Alberta?

L'hon. Danielle Smith: Je vous encourage à regarder ce qui se passe dans toutes les autres provinces où il est loin d'y avoir autant d'installations éoliennes et solaires que chez nous, parce qu'il y a dans notre province un marché du secteur privé. La raison pour laquelle nous avons été en mesure d'en faire autant, c'est que lorsque le vent ne souffle pas, soit 70 % du temps, et que l'énergie solaire ne fonctionne pas, soit 90 % du temps...

Le président: Je suis désolé. Le temps est écoulé. Merci.

L'hon. Danielle Smith: ... nous avons le gaz naturel pour soutenir notre réseau.

Le président: Merci beaucoup.

S'il vous plaît, chers collègues, regardez le chronomètre et essayez de respecter votre temps de parole. Il m'est très pénible d'interrompre les témoins. Je n'aime pas le faire, mais je dois malheureusement m'y résoudre pour respecter notre horaire. Sinon, nous allons commencer à nous demander qui a obtenu plus ou moins de temps de parole. Aidons-nous les uns les autres.

[Français]

Monsieur Bonin, la parole est maintenant à vous pour six minutes.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Madame la première ministre, je vous mets en contexte. Des Québécois et Québécoises s'inquiètent de l'aggravation des catastrophes climatiques. Au Québec, il y a actuellement des sécheresses importantes et des problèmes d'approvisionnement en eau. Le niveau du fleuve est bas. Des inondations sont de plus en plus fréquentes. Cet été, des feux de forêt ont également pollué la qualité de l'air des villes comme Montréal et Québec, qui faisaient partie des pires villes du monde à cet égard. Il y a aussi eu des feux de forêt à Fort McMurray, évidemment. Vous êtes consciente que, cette année, ce qui se passe en Alberta, entre autres, est encore plus inquiétant.

Selon vous, y a-t-il un réchauffement du climat, et l'activité humaine en est-elle la principale responsable?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je peux vous dire que l'un des problèmes auxquels nous faisons face dans la gestion de nos forêts, c'est qu'elles meurent à l'âge d'environ 80 ans. Bon nombre de nos forêts sont très vieilles. Nous devons adopter de meilleures pratiques d'aménagement forestier pour pouvoir procéder à des brûlages dirigés ou à un enlèvement mécanique afin d'éviter que les forêts brûlent et créent...

• (1240)

[Français]

Patrick Bonin: Excusez-moi, madame la première ministre...

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Rappelez-vous que lorsque les forêts brûlent, elles libèrent aussi du dioxyde de carbone.

[Français]

Patrick Bonin: Pardon.

Je voulais savoir si, selon vous, il y a un réchauffement du climat et si l'être humain en est le grand responsable.

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Comme je l'ai dit, nous avons une cible pour 2050 en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la carboneutralité, parce que nous savons qu'il s'agit d'un problème grave, mais nous savons aussi que nous devons adopter une approche pratique.

[Français]

Patrick Bonin: Excusez-moi d'insister, mais ma question est vraiment de savoir s'il y a un réchauffement du climat...

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Alors oui, c'est la raison pour laquelle nous avons un plan de réduction des émissions pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

[Français]

Patrick Bonin: Madame la première ministre, pardonnez-moi. Ma question n'est pas de savoir si vous avez un plan pour 2050. Ma question est la suivante: y a-t-il un réchauffement du climat, et l'activité humaine en est-elle la principale responsable?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je peux vous dire que notre industrie est effectivement préoccupée par l'impact qu'elle a sur les émissions. C'est pourquoi nous avons un objectif de carboneutralité pour 2050.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

Vous refusez de reconnaître qu'il y a un réchauffement climatique, ce qui est quand même inquiétant. J'imagine que vous refusez aussi de reconnaître que le réchauffement entraîne une intensification des éléments climatiques extrêmes comme les inondations, les feux de forêt et la sécheresse.

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je pensais que le Comité voulait vraiment aller au fond des choses et déterminer quelle approche pratique nous pourrions adopter pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Notre approche pratique...

[Français]

Patrick Bonin: Pouvez-vous répondre à ma question, s'il vous plaît?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je réponds à la question. Notre industrie, dans le cadre du projet Pathways, veut atteindre la carboneutralité d'ici 2050 grâce au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone, en intégrant davantage de différents types d'électricité non émettrice à sa production et en effectuant également un captage direct dans l'air. J'ai inauguré hier une installation de captage direct dans l'air, celle d'une entreprise du Québec qui investit en Alberta.

[Français]

Patrick Bonin: Madame la première ministre, pouvez-vous répondre...

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je réponds à la question. Nous voulons atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et notre façon de faire est différente de celle du Québec.

[Français]

Patrick Bonin: Vous n'avez pas répondu à ma question. Pouvez-vous répondre à ma question, s'il vous plaît?

[Traduction]

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Danielle Smith: J'ai répondu à la question. Nous voulons atteindre la carboneutralité d'ici 2050 grâce au captage, à l'utilisation et au stockage du carbone.

Le président: À l'ordre. Il ne peut pas y avoir deux personnes qui parlent en même temps. Nous devons respecter nos interprètes.

S'il vous plaît, tous les partis ainsi que les témoins, pour faciliter le déroulement de la réunion, je demande aux témoins d'écouter la personne qui pose les questions. Si elle vous interrompt, c'est parce qu'elle doit réorienter sa question. N'oubliez pas qu'elle a peu de temps pour poser ses questions, et que c'est elle qui contrôle son temps de parole. Ce n'est pas moi ni les autres membres; c'est la personne qui pose la question. S'il vous plaît, soyez conscient qu'elle peut vous interrompre parce qu'elle cherche une réponse en particulier à une question en particulier.

Merci beaucoup de votre collaboration.

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur le président, je vais réessayer.

Madame Smith, y a-t-il un réchauffement du climat, selon vous, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Oui.

[Français]

Patrick Bonin: L'activité humaine est-elle principalement responsable de ce réchauffement climatique, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: L'activité humaine y contribue effectivement.

[Français]

Patrick Bonin: Est-ce la principale raison de ce réchauffement climatique?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je ne connais pas la réponse à cette question. Je ne suis pas une scientifique. Nous savons que nous devons atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et nous avons un plan pour y arriver.

[Français]

Patrick Bonin: Reconnaissez-vous que le pétrole et le gaz sont en grande partie responsables du réchauffement climatique actuel?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je sais que beaucoup d'émissions de méthane proviennent du développement hydroélectrique, alors l'hydro-électricité est aussi un producteur de méthane, qui a 10 fois plus d'impact que le dioxyde de carbone. Toutes les sources de méthane, comme le CO₂, doivent être réduites.

[Français]

Patrick Bonin: Vous avez fixé un objectif de carboneutralité d'ici 2050 pour votre province et vous avez déclaré vouloir doubler la production de pétrole. Ces deux objectifs semblent incompatibles, même si on parle de capture et de séquestration du carbone.

Votre gouvernement a-t-il réalisé une modélisation des émissions de gaz à effet de serre qu'entraîneraient vos politiques énergétiques? Seriez-vous disposée à faire parvenir cette modélisation au Comité?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Oui, nous avons observé une augmentation de 90 % de la production des sables bitumineux et, en raison de l'intensité énergétique, nous avons constaté une réduction de la quantité d'émissions produites.

Nous savons que le passage du charbon au gaz naturel a entraîné une réduction de 60 % des émissions de notre réseau électrique. C'est de là que proviendra, selon nous, la plus grande part de réduction des émissions mondiales...

[Français]

Patrick Bonin: Excusez-moi, madame la première ministre, mais ce n'était pas ma question.

Puisque vous parlez de doubler la production pétrolière et gazière tout en étant carboneutre d'ici 2050, avez-vous une modélisation des émissions de gaz à effet de serre qu'entraîneraient vos politiques énergétiques actuelles et prévues d'ici 2050? Pouvez-vous faire parvenir cette modélisation au Comité?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Eh bien, je constate qu'au Québec vous ne comprenez pas l'industrie pétrolière, alors vous ne savez pas qu'il y a 6 000 produits qui peuvent être fabriqués à partir d'un baril de pétrole, dont l'asphalte, la fibre de carbone...

[Français]

Patrick Bonin: Madame, pouvez-vous répondre à ma question, s'il vous plaît?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je vous dis simplement qu'il s'agit d'une utilisation sans combustion...

[Français]

Patrick Bonin: Madame la première ministre, pouvez-vous répondre à ma question?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je réponds. Il y a des utilisations sans combustion. Ce sont des utilisations à combustion nulle... lorsque vous recouvrez une route d'asphalte.

• (1245)

[Français]

Patrick Bonin: Ma question est la suivante: avez-vous une modélisation qui montre que l'Alberta est en mesure d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 tout en doublant la production pétrolière et gazière? Si oui, pouvez-vous la présenter au Comité?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Oui. Nous faisons du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone. Nous intégrerons des sources non émettrices à notre réseau électrique, avec des interconnexions avec la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba. Nous allons mettre en place le nucléaire, que nous appuyons, y compris les petits réacteurs modulaires. Nous allons faire du captage direct dans l'air, et j'ai justement procédé à une inauguration hier pour annoncer le dixième projet en cours à cet égard.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur le président, je m'attends à ce que le Comité reçoive la modélisation demandée, car Mme la première ministre a dit qu'elle en avait une.

Le président: D'accord. M. le greffier va faire un suivi.

Merci beaucoup, monsieur Bonin.

[Traduction]

Merci, madame Smith.

C'est maintenant au tour de M. Leslie, pour cinq minutes.

Branden Leslie: Merci, monsieur le président.

Madame la première ministre Smith, la demande de pétrole continue d'augmenter et chaque baril que nous ne produisons pas ici sera produit ailleurs, souvent avec des normes environnementales beaucoup plus faibles.

Le plafonnement de la production pétrolière et gazière des libéraux va-t-il simplement faire augmenter les émissions mondiales partout dans le monde?

L'hon. Danielle Smith: Oui. Je ne crois pas qu'il y ait un autre pays qui possède autant d'espace poral que le nôtre en Alberta. Nous avons recensé 25 emplacements. Nous avons déployé une technologie à grande échelle. Nous avons déjà séquestré 14 mégatonnes de CO₂. Notre voisine, la Saskatchewan, qui a également un programme de récupération assistée des hydrocarbures, a séquestré 40 mégatonnes. En partenariat avec l'industrie, nous avons été en mesure de déployer cette technologie.

Comme je l'ai dit, je pense que la technologie du captage direct dans l'air est la plus prometteuse, car elle nous permet d'extraire le CO₂ directement de l'atmosphère et de le séquestrer sous terre en toute sécurité dans cet espace poral.

Je ne vois pas d'autres pays faire le même genre d'investissements que nous. Nous nous sommes engagés à être neutres en carbone d'ici 2050 grâce à tous ces différents mécanismes technologiques. Je pense que le Canada devrait avoir une plus grande part de ce marché croissant pour le pétrole et le gaz naturel.

Branden Leslie: Merci, madame la première ministre.

Le gouvernement libéral a choisi d'exclure la récupération assistée des hydrocarbures de son crédit d'impôt pour le captage du carbone. Si les entreprises pouvaient utiliser le carbone capté pour extraire plus d'énergie des puits existants en toute sécurité, ne serait-ce pas avantageux à la fois pour l'environnement et pour notre économie?

L'hon. Danielle Smith: Oui, parce que cela nous permet... Dans le cas de la Saskatchewan, qui fait cela à partir d'une centrale au charbon du Dakota du Nord, elle est en mesure de capter le CO₂ et de l'utiliser ensuite pour la récupération des terres et des sols, et ce CO₂ reste stocké en toute sécurité. C'est ce que nous faisons.

Il s'agit d'une technologie qui est utilisée depuis des décennies, mais en plus, nous pouvons prendre ce CO₂, le liquéfier, comme on le fait pour le projet de Tamarack, que j'ai inauguré hier, et l'enterrer sous terre de façon sécuritaire également, pour qu'il y reste en permanence.

Ce sont les nouvelles technologies qui nous permettront de faire les deux, c'est-à-dire produire l'énergie abordable et fiable dont le monde a besoin, mais aussi de le faire d'une manière qui réduira et, au bout du compte, neutralisera les émissions d'ici 2050.

Branden Leslie: Merci, madame la première ministre.

Des milliers d'Autochtones canadiens travaillent dans le secteur de l'énergie. Il s'agit de bons emplois bien rémunérés qui changent la vie des gens et qui créent une véritable prospérité. Si le plafond des émissions demeure en place et n'est pas éliminé, cela ne menacerait-il pas les possibilités croissantes offertes à ces gens?

L'hon. Danielle Smith: Certainement. Il y a un taux naturel de déclin dans tous ces domaines, et il faut un réinvestissement constant pour maintenir le niveau actuel de production.

Avec une cible de 2030, ou même une cible de 2035, on nous a dit que cela réduirait la production potentielle de deux millions de barils par jour. J'ai déjà fait le calcul pour le Comité sur ce que 2,5 millions de barils par jour de production supplémentaire pourraient apporter à notre PIB. Vous pouvez imaginer ce qu'une réduction de deux millions de barils par jour enlèverait, non seulement à notre PIB, mais aussi aux emplois, ainsi qu'au revenu dont nous avons besoin pour les redevances et les impôts.

Branden Leslie: Vous avez parlé des deux millions de barils. Votre objectif est d'atteindre 8 millions de barils par jour d'ici 2034. De quelle infrastructure en particulier auriez-vous besoin pour les produire et les mettre sur le marché?

L'hon. Danielle Smith: Eh bien, de quelques éléments... J'ai été heureuse de voir que le premier ministre Mark Carney a remis la question du pipeline Keystone sur la table pour — espérons-le — conclure une entente au sujet de l'acier et de l'aluminium. Je pense que c'est ainsi que nous pouvons travailler ensemble au pays. Nous devons utiliser tous nos divers avantages pour être en mesure de nous entraider. Cela pourrait représenter un million de barils par jour.

Le réseau principal d'Enbridge, je crois, peut aussi produire quelques centaines de milliers de barils par jour qu'il veut optimiser dans son système actuel. De plus, en ce qui concerne Trans Mountain, j'ai été heureuse de constater que David Eby appuie son optimisation, ce qui pourrait aussi ajouter 300 000 barils par jour.

Ensuite, si nous tirons aussi un million de barils par jour d'un nouveau pipeline, le projet Northern Gateway 2.0, nous obtenons à peu près 2,5 millions de barils supplémentaires par jour, ce qui générerait 55 milliards de dollars de revenus pour l'économie canadienne, dont environ 10 milliards de dollars ou plus iraient au gouvernement fédéral pour aider à payer les engagements à l'OTAN.

C'est une victoire sur toute la ligne.

Branden Leslie: Merci, madame la première ministre.

Dans l'état actuel des choses, si le premier ministre Carney ne change pas ou ne supprime pas radicalement les politiques environnementales de l'époque de Trudeau et de Guilbeault qui nuisent à l'emploi, y a-t-il la moindre chance que le Canada devienne une superpuissance énergétique?

• (1250)

L'hon. Danielle Smith: J'espère que le premier ministre s'alignera sur le plan que nous avons présenté en 2023, qui vise à atteindre un objectif de carboneutralité d'ici 2050, non seulement en utilisant les technologies renouvelables et les nouvelles technologies, mais aussi en favorisant certaines des innovations dont je vous ai parlé aujourd'hui. Sinon, si le gouvernement fédéral maintient ses restrictions de 2030 et 2035, il n'y aura pas d'investissement.

Comme je l'ai indiqué, il y a déjà 20 milliards de dollars d'investissements qui ont quitté le pays au cours des derniers mois pour aller aux États-Unis. Nous pouvons récupérer cet argent si nous rétablissons un climat de certitude pour les investisseurs.

Le président: Merci, madame Smith.

[Français]

Monsieur St-Pierre, vous avez la parole pour cinq minutes.

Eric St-Pierre: Merci, monsieur le président.

Monsieur Bataille, dans votre témoignage, vous avez mentionné que le Canada pourrait devenir un État dont l'économie repose sur le pétrole ou l'électricité. Pouvez-vous clarifier ce que vous vouliez dire?

[Traduction]

Christopher Bataille: Les expressions « pétro-État » et « électro-État » sont apparues dans le secteur financier et dans la presse financière au cours des six derniers mois. Ils désignent l'attitude adoptée par un pays envers le développement à long terme, pas nécessairement ce qu'il fait actuellement avec ses réserves, mais où il oriente ses nouveaux investissements.

La Chine, principalement pour des raisons de sécurité énergétique et de qualité de l'air locale, double ou triple ses investissements dans les véhicules électriques, l'énergie solaire, les batteries et tout le reste. L'approche des États-Unis est quelque peu schizo-phrène, parce qu'ils ont mis au point beaucoup de ces technologies, mais il y a évidemment eu des revirements. L'Europe se dirige principalement vers un électro-étatisme et, encore une fois, c'est pour des raisons de sécurité énergétique.

Si nous plaçons tous nos investissements dans l'exploitation pétrolière et gazière — tout ce qui est à notre disposition —, nous pourrions très bien nous retrouver avec une infrastructure construite qui n'est pas adaptée aux exigences des années 2040, 2050 et 2060, alors que ce seront principalement les technologies axées sur l'électricité qui feront bouger l'économie mondiale. Nous pouvons faire les deux pendant un certain temps, mais nous devons vraiment mettre l'accent sur le développement des technologies de l'électricité, de la même manière que nous le faisons pour le développement des combustibles fossiles à l'heure actuelle.

[Français]

Eric St-Pierre: Durant votre témoignage, vous avez parlé du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ou MACF.

Je viens du Québec, où l'industrie de l'aluminium est assez importante. Pouvez-vous nous dire quelle est l'importance du MACF par rapport à l'industrie de l'aluminium, et même à celle de l'acier? Comment peut-on saisir ces occasions?

[Traduction]

Christopher Bataille: Nous parlons depuis quelques générations d'ajustements carbone aux frontières. Ceux-ci ne font que permettre à un pays d'appliquer une politique très ferme à l'intérieur du pays, et quiconque exporte dans ce pays — en y envoyant de l'acier ou des produits de base, et ainsi de suite — doit payer des frais équivalents à ceux que paient les producteurs nationaux. Cela ne fait qu'uniformiser les règles du jeu.

[Français]

Eric St-Pierre: Madame la première ministre Smith, lors de l'heure précédente, nous avons entendu le témoignage de la représentante de Clean Energy Canada. Selon cette organisation, entre 2025 et 2030, environ un demi-million d'emplois dans le secteur de l'énergie à faibles émissions de carbone ou de l'énergie renouvelable pourraient s'ajouter à l'économie de l'Alberta. D'après vous, est-ce que les Albertains aimeraient avoir ce demi-million d'emplois dans ce secteur? Quelle est votre opinion à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Nous nous sommes engagés à intégrer un niveau durable d'énergie éolienne et solaire dans notre réseau. Pour ce faire, nous avons besoin du gaz naturel en appui. Lorsque l'énergie solaire fonctionne seulement 10 % du temps et que l'énergie éolienne fonctionne seulement 30 % du temps, il faut une solution de rechange qui fonctionne le reste du temps.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons combiné ces deux éléments. Donc, oui, je pense que cette approche suscite un appui chez nous.

[Français]

Eric St-Pierre: Si je comprends bien, vous appuyez l'ajout d'emplois dans le secteur de l'énergie renouvelable.

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Oui, et je suis en faveur de la création d'emplois dans le secteur du gaz naturel, car lorsque le vent ne souffle pas et que le soleil ne brille pas, il faut une source d'énergie pour garder les lumières allumées. Le modèle vers lequel nous nous dirigeons consiste à faire du gaz naturel notre charge de base et à y assortir des énergies renouvelables.

[Français]

Eric St-Pierre: Madame Merran Smith, pouvez-vous nous parler du moratoire albertain sur les énergies renouvelables? Vous avez mentionné, dans votre témoignage, que trois milliards de dollars avaient été investis dans les énergies renouvelables. On sait que les provinces ont un impact considérable sur les politiques climatiques. Quels sont vos commentaires à ce sujet? Pouvez-vous nous dire si ce moratoire a eu des répercussions sur les cibles de l'Alberta pour 2030?

• (1255)

[Traduction]

Merran Smith: Je dirais que ce que nous entendons de la part des investisseurs à l'échelle mondiale, c'est qu'ils veulent une politique stable et prévisible. Des mesures comme un moratoire sur les énergies renouvelables envoient le mauvais signal et font fuir cet argent. La Colombie-Britannique vient d'annoncer deux nouveaux appels d'offres en électricité, et l'Ontario a annoncé des appels d'offres en électricité, y compris pour le stockage d'énergie. Ce que nous avons constaté, c'est que des millions et des milliards de dollars sont versés à ces administrations pour construire cette nouvelle infrastructure d'énergie propre. Cela comprend le soutien aux entreprises canadiennes qui mettent au point de nouveaux types de technologies de stockage.

Je dois dire qu'il y a des entreprises très impressionnantes qui utilisent le stockage. Par exemple, à Vancouver, il y a Invinity Energy Systems...

Le président: Merci, madame Smith.

[Français]

Merci, monsieur St-Pierre.

Monsieur Bonin, la parole est à vous pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à la première ministre Smith.

Madame Smith, je vous demande de répondre à la question et de ne pas utiliser vos stratagèmes de communication pour, malheureusement, épuiser mon temps de parole.

Mme Dawn Farrell, l'ancienne PDG de Trans Mountain, l'oléoduc qui a coûté 40 milliards de dollars aux contribuables canadiens, est venue témoigner devant notre comité. Elle a dit croire qu'un oléoduc transportant du pétrole extrait des sables bitumineux aidait à lutter contre les changements climatiques. Est-ce que vous êtes d'accord avec elle?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Nous appelons cela les sables bitumineux, et le pipeline Trans Mountain nous fournit une partie de son expertise pour la construction d'un nouveau pipeline jusqu'à la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique.

[Français]

Patrick Bonin: Madame la première ministre, je répète ma question: est-ce que vous pensez qu'un oléoduc transportant du pétrole extrait des sables bitumineux permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre? Vous parlez d'oléoduc, alors qu'on parle de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Oui, je crois que c'est le cas, parce qu'il y a beaucoup d'utilisations sans combustion pour le bitume, notamment l'asphalte, la fibre de carbone, le graphène — qui peut servir à fabriquer des batteries — et les produits pétrochimiques. Un baril de pétrole n'est pas brûlé dans son intégralité, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons investi des dizaines de millions de dollars dans la recherche de nouvelles utilisations du pétrole. Nous avons déjà 6 000 utilisations, et je suis sûre que nous en trouverons d'autres.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

Savez-vous que les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production de pétrole des sables bitumineux sont plus élevées que toutes les émissions de gaz à effet de serre du Québec?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: C'est la raison pour laquelle nous devons réaliser le projet Pathways, afin de pouvoir capter, utiliser et stocker du carbone et le capter directement dans l'air, et pour ajouter de nouvelles sources d'énergie à notre réseau en vue de la décarbonation. C'est le projet Pathways, qui vise à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord.

Vous parlez beaucoup de 2050, mais est-ce que l'Alberta a une cible de réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre pour 2030?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Nous agissons aussi rapidement que la technologie le permettra, comme je l'ai dit. Nous avons réalisé un projet de captage direct dans l'air, et il commence déjà à réduire l'empreinte carbone d'une nouvelle façon.

[Français]

Patrick Bonin: Encore une fois, ce n'est pas ce que je vous ai demandé, madame Smith.

Est-ce que l'Alberta a une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Nous avons un objectif pour 2050.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord. Je retiens donc que l'Alberta n'a aucune cible pour 2030.

Êtes-vous favorable à un oléoduc ou à un gazoduc qui partirait de l'Ouest et traverserait le Québec?

[Traduction]

L'hon. Danielle Smith: Je pense que le Québec devrait développer ses propres ressources en gaz naturel et les utiliser non seulement pour se sevrer de la dépendance américaine, mais aussi pour exporter vers l'Europe. Nous serions heureux de les aider à acquérir la capacité technique et réglementaire pour le faire.

Le président: Merci, madame la première ministre.

[Français]

Merci, monsieur Bonin.

Voilà ce qui met fin à la réunion.

Je remercie les témoins de leur présence. Je suis désolé si j'ai dû les interrompre.

[Traduction]

Non, nous n'allons pas faire un autre tour.

Merran Smith: Merci beaucoup.

Christopher Bataille: Merci.

L'hon. Danielle Smith: Merci.

Le président: Les témoins peuvent partir.

● (1300)

[Français]

La prochaine réunion du Comité est prévue le lundi 27 octobre, où nous entendrons d'autres témoignages dans le cadre de cette étude.

[Traduction]

Je remercie tous les membres du Comité de leur participation aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>